

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

15°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 27 février 2013 - 16 Rabii Ethani 1434 - N° 208 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-ONU :
L'Algérie
réitère à Genève
son engagement
en faveur
des droits
de l'homme

Page 5



EXACTIONS DANS
LE NORD DU MALI :
L'Algérie
appelle la
communauté
internationale
à agir

Page 24

ALGÉRIE-UE :

**M. Sellal reçoit le
président du Comité
économique et social
européen**

Page 24

SELON UN RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'ETAT AMÉRICAIN **LE CLIMAT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE «STABLE» ET «PROMETTEUR»**

L'Algérie est un marché «émergent», «stable et prometteur», qui offre beaucoup d'opportunités pour les investisseurs étrangers, indique le rapport 2013 du Bureau des affaires économiques et commerciales du département d'Etat américain. Encourageant clairement l'investissement direct en Algérie, le rapport relève que le climat des affaires en Algérie s'est «stabilisé» après la loi de finances 2009, octroyant la majorité aux partenaires nationaux (51/49%) et qualifie le marché algérien d'«émergent et en pleine croissance». L'expansion de l'économie algérienne suscite «l'intérêt» des multinationales dans le monde, relève le rapport.

Page 5



TABLE RONDE, HIER, AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

Solidarité nationale et justice sociale **INDISSOCIABLES**



Pages 6-7

SCIENCE et VIE

L'IMPÉTIGO

chez l'enfant
comment
le soigner ?

pages 12 - 13

CULTURE
BEJAIA
UN CAFÉ LITTÉRAIRE
À L'ARÔME EXQUIS AVEC
L'ÉCRIVAIN HAMID GRINE
«L'Algérie
a le plus grand
nombre
d'écrivains
dans le
Maghreb»

page 11

FOOTBALL
COUPE DE L'UAFÀ
(1/4 FINALE RETOUR)
VAINQUEUR
D'AL BOQAÂ (JORDANIE) 3-2
L'USMA
en 1/2 finales

page 24

LANCÉMENT DU FORUM
DE LA POLICE
**La prévention
et la
proximité en
milieu urbain
«à la une»**

P. 7

**MÉTÉO****15° à Alger****REGIONS NORD :** Pluie, grêle et neige dans les régions centre est

• Temps froid et instable vers les régions Centre et Est avec localement averses de pluie parfois de la grêle. Des chutes de neiges seront observées vers les massifs du Centre et Est dépassant les 0800 mètres d'altitude. Vers les régions de l'Ouest, on notera une prédominance d'éclaircies sur quelques passages nuageux. Les vents seront variables 15/30 km/h. La mer sera peu agitée localement agitée vers le littoral Est.

31° à Tamanrasset**REGIONS SUD :**

• Temps généralement dégagé et assez froid vers le Nord Sahara et les Oasis. Les vents seront variables faibles.

Alger	max	15°	min	11°
Oran	max	17°	min	09°
Annaba	max	15°	min	06°
Béjaïa	max	15°	min	08°
Tamanrasset	max	31°	min	15°

ANDI:

7.700 projets d'investissements d'une valeur de 816 milliards de DA enregistrés en 2012

L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a enregistré durant l'année écoulée, 7 715 projets d'investissements pour une valeur de 816 milliards de DA, selon un bilan de l'agence publié sur son site web. Ces projets devant créer plus de 91 000 nouveaux emplois sont au même niveau enregistré par l'ANDI pour l'année 2011. Pour les investissements impliquant des étrangers, l'agence indique, qu'ils ont atteint 17 projets pour un montant d'environ 42 milliards de DA.

GHARDAÏA
Début des journées de chants patriotiques

Plusieurs chorales polyphoniques et jeunes talents en herbe étaient depuis lundi soir leurs capacités artistiques dans le chant patriotique, à la faveur des journées de l'Ounchouda (chant patriotique) accueillies par la ville de Ghardaïa. Ouverte en présence des responsables locaux du secteur de la culture, cette manifestation sera marquée notamment par un hommage à deux artistes de Ghardaïa, Brahim Bouaâmer et Younes Fersous, et par un concours des chorales du chant patriotique de la région. Le programme qui se poursuivra jusqu'à jeudi, comporte également une série d'ateliers animés par un professeur de musique de l'école normale supérieure d'Alger portant sur les techniques de la polyphonie et la chorale pour l'interprétation de compositions et chants patriotiques nationaux, à l'occasion de cette manifestation initiée par la direction de la culture de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la journée du chahid. Les organisateurs du festival ont consacré des moments pour la réflexion et le survol historique des chants révolutionnaires ainsi que des soirées d'interprétation de chant patriotique. Ces journées seront sanctionnées par une remise de prix en signe de reconnaissances aux participants pour leur contribution à la promotion de l'Ounchouda.

BEJAIA : Saisie de 260 moteurs usagés de véhicules importés frauduleusement

260 moteurs usagés de véhicules, importés frauduleusement de Marseille (France), ont été saisis dernièrement par les services des Douanes au port de Bejaïa, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locales de cette institution. Le pot aux roses a été découvert à l'occasion d'un contrôle routinier effectué à l'arrivée d'un porte-conteneurs, a indiqué la même source, précisant que la cargaison, introduite par deux commerçants de la région, contenait également plusieurs gammes d'équipements industriels usagés, interdites d'entrée sur le territoire national. L'ensemble de la saisie, soumise depuis aux experts des Douanes, est évalué à plus de 50 millions de dinars, a-t-on ajouté. Tout récemment, les mêmes services, ont mis en échec, une opération d'importation frauduleuse de téléphones et d'équipements industriels, transportés dans deux conteneurs de 40 EVP (Equivalent vingt pieds), a-t-on rappelé.

CE MATIN À 10H, AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Regard d'un psychiatre sur l'agressivité et la violence, la criminalité et la délinquance



Une conférence-débat aura lieu ce matin à 10 h au Centre de presse de DK News, (3, Rue du Djurdjura, face au lycée Al Mokrani à Ben Aknoun). Cette rencontre sera assurée par l'éminent psychiatre, le **professeur Mohamed Tedjiza**, chef de service à l'hôpital psychiatrique Drid Hocine. L'hôte de DK News traitera de thèmes d'actualité. Il s'agit en fait du regard d'un psychiatre sur l'agressivité et la violence d'une part, et la criminalité et la délinquance, d'autre part. Il traitera aussi de la prise en charge des pathologies relevant de la psychiatrie et des moyens actuellement disponibles pour en conjurer les effets sur la société, par la filière hospitalisation.

«ARFIA»
(dans le silence de la nuit)

...Encore une pièce, une superbe création théâtrale dont le texte est de l'inépuisable metteur en scène Omar Fettouche. L'autre charge professionnelle de cet admirable monsieur, à savoir sa fonction de directeur du TRBéjaïa Malek Bouguermouh, tâche qui, ceci dit, est loin d'être une si-nécure, n'altère, décidément en rien le capital motivation de ce désormais célèbre dramaturge. Lundi 25 février aura été, dès 18h au TRB, la journée choisie pour la présentation de la générale d'une pièce des plus pathétiques intitulée « Arfia dans le silence de la nuit ». Une pièce d'une durée de 60 minutes dans laquelle la comédienne Dragha Djawhara se distingue avec brio...En voici le résumé : « Dans le silence de la nuit, dénudée, Arfia sera violée par les 'ténèbres', travesties en redresseuses de torts. Expulsée et bannie par les siens, elle est rejettée dans la rue, portant dans ses entrailles un enfant obligé...De peur du retour des monstres abominables réclamant leur oeillette, Arfia, reniéed de son douar, trouvera refuge dans les tréfonds d'une tombe d'oiseaux avant le répit et l'enfant de l'innommable... » Une pièce à voir et à méditer, à condition d'avoir un cœur « bien accroché »...

No Comment

FLN : SELON M. BELAYAT
La date de la réunion du Comité central sera fixée par le Bureau politique

La date de la réunion du comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) « sera fixée par le bureau politique », a annoncé mardi M. Abderrahmane Belayat, membre du bureau politique chargé de la gestion provisoire des affaires du parti. Dans une déclaration à l'APS, M. Belayat qui a démenti l'information selon laquelle la session extraordinaire du comité central sera tenue le 19 mars prochain, a indiqué que « la session extraordinaire que je présiderai avec le plus jeune membre, sera convoquée dès que les conditions seront réunies pour la désignation du secrétaire général du parti ». Les positions des membres du comité central étaient mitigées quant à la personne devant être désignée au poste de SG. Selon le « Mouvement de redressement et d'authenticité », Mohamed Boukhalfa, président du bloc du tiers présidentiel au Conseil de la Nation, serait le candidat répondant à toutes les conditions pour assumer ce poste.

De leur côté, d'autres membres du comité central, partisans de l'ancien SG ont publié un communiqué politique avec une liste portant leurs signatures pour soutenir la candidature de M. Amar Saâdani, ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les membres du comité central du parti du FLN avaient retiré leur confiance à M. Abdellaziz Belkhademi en sa qualité de secrétaire général du parti. 160 membre du CC ont voté en faveur du retrait de confiance contre 156 pour son maintien à la tête du parti lors du vote.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : 900 demandes de brevets d'invention déposées auprès de l' INAPI en 2012

Quelque 900 demandes de brevets d'invention ont été déposées auprès de l'Institut algérien de propriété industrielle (INAPI) durant l'année 2012, soit presque le même niveau enregistré qu'en 2011 (896 demandes), selon un bilan de cet organisme. Par secteurs d'activités, la chimie occupe la première place avec 280 demandes, suivie en deuxième position de la pharmacie avec 208 demandes, les techniques industrielles (157), la mécanique (99), la construction (65) et l'électricité (30), détaille le bilan obtenu par l'APS. Par pays, les Etats-Unis se classent en première position avec 156 demandes soit un taux de 17,33%, la France occupe la deuxième place avec 123 demandes, suivie de l'Algérie (119), la Suisse (106), l'Allemagne (84), l'Italie (55), le Japon (43), l'Espagne (41), le Royaume-Uni (31), les pays Bas (19), ajoute l'INAPI. Au niveau national, la wilaya d'Alger vient en tête de liste avec 34 dépôts, suivie d'Ouargla avec 12 dépôts, Tipasa (7), Constantine et Bordj Bou-Arréridj (6 chacune), Oran (5), Blida, Bouira, Sétif et Skikda (4 pour chaque wilaya).

CONSTANTINE : Eradication d'ici à juin de tous les parkings anarchiques

L'éradication de la totalité des parkings anarchiques disséminés çà et là à travers les communes de la wilaya de Constantine, sera effective « d'ici au mois de juin 2013 », a indiqué hier le directeur de l'administration locale (DAL), M. Ahmed Benhaddad à l'APS. Toutes les mesures « logistiques et administratives » nécessaires ont été arrêtées localement pour permettre l'élimination « définitive » des 320 parkings anarchiques recensés sur tout le territoire de la wilaya de Constantine, a souligné le même responsable, précisant que l'éradication de ces espaces informels intervient conformément à la circulaire du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales du 20 novembre 2012 portant réorganisation des parkings anarchiques.

PLUS DE «CERTIFICAT NÉGATIF» DANS LES DOSSIERS DE DEMANDES DE LOGEMENT

Une «épine en moins»

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, a annoncé hier la suppression de l'exigence du «certificat négatif» dans les dossiers de demandes d'aide au logement, traitées par la Caisse nationale du Logement (CNL).

Dans le but d'alléger au maximum les procédures administratives auxquelles est assujetti de manière générale le citoyen, «la CNL ne devra plus exiger cette pièce au moment de la constitution du dossier de demande d'une aide de l'Etat», précise un communiqué du ministère.

Ce certificat devra être désormais fourni avant la remise des clés pour les logements de type promotionnels aidé ou de location-vente, et avant la



libération de la dernière tranche d'aide pour le logement rural, poursuit le communiqué. Selon le ministère, la procédure actuelle exigeant d'un postulant à une aide directe de l'Etat pour l'acquisition d'un logement la présentation du document «CFI», dit certificat négatif, est «une procédure lourde, occasionnant la plupart du temps d'importants retards dans le traitement des dossiers des postulants par la CNL», explique

le ministère. Cette exigence, justifiée par le passé par l'absence d'un fichier national suffisamment complet des bénéficiaires de logements publics, des aides de l'Etat et des lots de terrains publics (coopératives, lotissements individuels), «ne s'impose plus aujourd'hui dans les mêmes conditions à partir du moment où ce fichier existe et fonctionne de manière plus performante», souligne-t-on de même source.

GAZ NATUREL :

Le taux national de raccordement atteindra 60% à l'horizon 2014

Le taux national de raccordement au réseau de gaz naturel atteindra «60% à l'horizon 2014», a indiqué hier à Blida le président directeur général de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC), M. Redouane Yacine Reda.

«La moyenne nationale est actuellement de 47%. Avec l'achèvement du programme 2010-2014 on atteindra un taux de 60%», a-t-il souligné, en marge de la séance d'ouverture des plis des offres techniques de ce programme quinquennal, organisée à l'école technique de formation en électricité et gaz de Blida, ajoutant que «l'effort se poursuivra à l'avenir pour améliorer davantage la situation».

Plus de 500 entreprises nationales ont déposé leurs offres techniques, a fait savoir le même responsable, ajoutant que la sélection des entreprises auxquelles se-



ront confiés les travaux de réalisation «sera tranchée deux semaines après l'ouverture des offres commerciales».

Interrogé sur le retard enregistré dans l'entame du programme, le P-DG de la SDC a expliqué que cela est dû essentiellement au «changement du mode de gestion» de ce genre de programmes.

«Auparavant, les projets étaient réalisés sur la base de conventions entre le mi-

nistère des Finances et le groupe Sonelgaz. Mais, aujourd'hui la gestion des fonds est confiée au ministère de l'Energie et des Mines qui signe des contrats avec Sonelgaz chargée de la réalisation», a-t-il indiqué à cet effet.

Actuellement, les appels d'offres sont lancés «après l'achèvement des études techniques des projets, alors que cela se faisait auparavant sur la base d'estimations de programmes», a

expliqué M. Redouane.

«Malgré ce retard, nous sommes optimistes quant à l'achèvement de ce programme dans les délais prévus, les entreprises algériennes ayant acquis un capital d'expérience qui leur permet de relever ce défi», a-t-il rassuré. Cette première tranche du programme quinquennal 2010-2014 porte sur la réalisation d'un total de 251 203 branchements à travers 184 localités et près de 400 quartiers et lotissements sociaux, a fait savoir le même responsable, précisant que le montant alloué à ce projet est de l'ordre de «270 milliards de DA». L'ouverture des offres techniques relatives au programme de raccordement au réseau de l'électricité se fera le 4 mars prochain, a, par ailleurs, affirmé M. Redouane, faisant état de son «optimisme concernant l'achèvement de l'ensemble des projets avant la fin de l'actuel quinquennat».

TRANSPORT

L'aérodrome de Béchar bénéficie d'une opération de renforcement

Une enveloppe de un (1) milliard DA est engagée pour la réalisation d'une opération de renforcement de l'aérodrome «Dghène Boudghène Lotfi» de Béchar, a-t-on appris hier de la direction locale des travaux publics (DTP).

Cette opération concerne la poursuite des travaux de réalisation de la seconde piste d'atterrissement de l'aérodrome d'une longueur de 3 400 mètres sur une largeur de 45 mètres, a-t-on précisé.

Ces travaux permettront aussi la réalisation des voies de circulation et

bretelles de cette seconde piste d'atterrissement dont la concrétilisation s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la modernisation de cette infrastructure aéroportuaire de dimension régionale, a-t-on souligné à la DTP.

Le secteur avait investi, en 2009, un montant de 490 millions DA pour la réhabilitation de la piste d'atterrissement de l'aérodrome de Béni-Abbès (241 km au sud de Béchar) sur une longueur de 1 800 mètres et une largeur de 30 mètres, a rappelé la DTP.

APS



L'équilibre régional, une constante

Le développement du pays n'a jamais été vu d'une fenêtre régionale pour une région donnée, ni pour une wilaya donnée, ni pour une commune donnée. Il n'y a jamais eu de république régionale, de république wilayale, de république communale, ni de république tribale. L'Etat a toujours été défini par ses institutions, des institutions supérieures aux hommes, des institutions qui «survivent aux hommes» et non par des personnes, organisations, communautés ou événements.

Une constante a toujours animé l'esprit du pouvoir politique, à savoir une impérieuse nécessité coûte que coûte de réaliser l'équilibre régional, de le réussir car l'Algérie est «une, indivisible, de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord».

C'est le message qu'a transmis le Premier ministre aux populations du Sud. Qui ne se souvient des programmes triennaux et quadriennaux qui concernent toutes les wilayas ? Qui ne se souvient des programmes spéciaux en faveur des wilayas pour leur permettre d'opérer des rattrapages ? Qui ne se souvient des enveloppes spéciales ? Qui a oublié la dissémination des universités à travers les wilayas ? Qui peut oublier les instituts de technologies éparses à travers les différentes régions du pays pratiquement en rapport avec les spécificités de celles-ci ?

Le Premier ministre a assuré que l'équilibre régional est une préoccupation constante de tous les pouvoirs successifs, et qu'il faut quand même regarder autour de soi dans chaque région pour s'en convaincre. Cependant, rien n'est parfait. Il y a des insuffisances qui sont corrigables et auxquelles il sera remédié. Le Premier ministre promet des programmes de formation pour les populations du Sud en particulier pour les métiers liés à l'industrie des hydrocarbures.

L'important est de reconnaître ses insuffisances et le Premier ministre le reconnaît. La reconnaissance des insuffisances est une condition à lever pour démontrer sa volonté à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour parvenir à faire regagner aux institutions la confiance des populations.

CHLEF

Plus de 250 millions de m³ d'eau mobilisés dans les 2 barrages

Le volume d'eau emmagasiné dans les barrages de Sidi Yacoub et de Oued Fodda de la wilaya de Chlef s'élève à 257 millions de mètres cubes, selon le dernier relevé de la direction de l'hydraulique.

Le volume d'eau mobilisé au niveau du barrage de Sidi Yacoub a atteint 203,4 millions de m³, soit 81% de sa capacité théorique, estimée à 252 millions de m³, alors que celui de Oued Fodda a atteint 53,2 millions de m³, a-t-on indiqué à la direction de l'Hydraulique, observant que ce dernier est évasé à hauteur de 50%.

Depuis janvier dernier, un apport d'eau global de 38 millions de m³ a été enregistré par les deux ouvrages, a souligné la même source.

Le président Bouteflika souhaite au peuple sahraoui de concrétiser l'aspiration «légitime» au droit à l'autodétermination

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui, M. Mohamed Abdelaziz, à l'occasion du 37^e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, dans lequel il a souhaité au peuple sahraoui la réussite dans la concrétisation de son aspiration «légitime» à l'exercice de son droit à l'autodétermination.

«A l'occasion de la cérémonie du 37^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, il me plaît de vous adresser mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de réussite dans la concrétisation de l'aspiration légitime du peuple sahraoui frère à l'exercice de son droit à l'autodétermination», a écrit le président Bouteflika dans son message.

Le chef de l'Etat a saisi cette opportunité pour «réaffirmer l'attachement de l'Algérie au 'strict' respect du principe du droit des peuples à disposer

d'eux-mêmes, conformément à la légalité internationale et à la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation».

Dans ce cadre, le président Bouteflika a réaffirmé que «l'Algérie ne ménagera aucun effort pour apporter son soutien et son appui à la communauté internationale dans ses démarches visant à promouvoir une solution à la question du Sahara Occidental qui garantirait au peuple sahraoui frère l'exercice de son droit à l'autodétermination».

«Je voudrais également réitérer mon souhait de

voir le secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel réussir la mission d'aider le Royaume du Maroc et le Front Polisario à parvenir à une solution juste et durable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental», a-t-il souligné.

«Comme elle l'a fait par le passé, l'Algérie continuera, en sa qualité de pays voisin, à encourager les deux parties à œuvrer pour atteindre cette solution, dans le respect de la légalité internationale», conclut le président de la République.

ECONOMIE

Le FCE satisfait de la volonté du gouvernement d'assainir l'environnement de l'entreprise

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a exprimé hier à Alger sa satisfaction de la volonté affichée par le gouvernement d'assainir l'environnement économique de l'entreprise, regrettant, toutefois, les lenteurs observées dans la mise en œuvre sur le terrain.

«Le gouvernement a exprimé clairement son intention de travailler à assainir l'environnement économique et légal de l'entreprise, ce qui est déjà un point positif. Mais il n'a pas encore pris la mesure des retards à combler, ce qui explique les lenteurs ou les obstacles de mise en œuvre sur le terrain», a déclaré M. Mouloud Heddir, expert et consultant auprès du FCE lors de la présentation du 4^e rapport semestriel d'évaluation de l'indice du forum pour la performance de l'entreprise algérienne «IFPE40». Selon cet expert, le constat global fait par le FCE sur le climat des affaires en Algérie révèle une «faible visibilité sur des dossiers lourds, un régime à l'investissement peu transparent, trop mouvant et peu cohérent, une bureaucratie économique coûteuse ainsi qu'une faible réactivité dans le traitement de problèmes, pourtant simples et évidents». Détailant les obstacles observés par les entreprises, M. Heddir a indiqué que le dispositif de l'investissement en Algérie est «éclaté», relevant que depuis la loi de 2001, une vingtaine de lois de finances et lois de finances complémentaires ont été adoptées, trois lois sectorielles (eau, montagne, tourisme) ont été promulguées avec deux amendements lourds en 2006 et 2009,

trois amendements ont été apportés à la loi sur le foncier, plus les dispositions douanières et fiscales diverses. En matière d'information économique, cette dernière est «imprécise et peu opérationnelle», a-t-il ajouté, faisant remarquer que «nous ne produisons pas l'information économique». M. Heddir a déploré, en outre, le retard pris dans la concrétisation sur le terrain de la réforme du système financier et bancaire et l'absence de perspectives et de politique nationale pour des secteurs stratégiques tel que le secteur maritime et le secteur portuaire.

Les autres contraintes économiques relevées par M. Heddir ont trait à la problématique de recours aux TIC, au blocage de l'information économique, le recours obligatoire au Credoc, l'accès des entreprises aux projets de loi à caractère économique et à l'utilité économique des chambres de commerce.

Faiblesse de l'investissement productif

Résultat: «l'investissement productif en Algérie est trop faible, il ne représente que 2 % du PIB hors hydrocarbures et hors dépenses publiques». Cependant, l'indice du FCE (IFPE 40) pour l'appréciation de l'environnement de l'entreprise en Algérie a connu une «évolution favorable» au dernier semestre puisque ce dernier a atteint, à fin février 2013, 358 points négatifs contre 400 points au lancement de cet indice en janvier 2011. L'IFPE 40 a connu une évolution

positive sur trois axes: la dériminalisation de l'acte de gestion, l'installation du Conseil national de la concurrence et la mise en œuvre du couloir vert en douane. L'aspect positif dans la dériminalisation de l'acte de gestion réside dans le fait que les marchés des entreprises publiques relèvent de leurs procédures internes et non plus de la réglementation des marchés publics. Toutefois, «d'instruction donnée par le président de la République en Conseil des ministres du 3 février 2011 n'est toujours pas exécutée et le projet de loi n'est pas encore adopté par l'APN», a-t-il fait remarquer. Il a, par ailleurs, salué l'installation du Conseil national de la concurrence «après 15 années de tergiversations», soulignant que le retard pris en la matière est «immense».

L'autre évolution favorable dans l'environnement des entreprises relevée par M. Heddir a trait à l'octroi de statut d'opérateur économique agréé à 28 entreprises publiques et privées,

plaidant pour la généralisation du système à l'ensemble des entreprises qui réunissent les conditions du caractère de charge.

Le président du Forum, M. Réda Hamiani, a estimé, pour sa part, que «des avancées, même timides, ont été enregistrées dans l'évolution du climat des affaires en Algérie», exprimant sa satisfaction de la démarche du gouvernement dans sa décision d'associer les organisations patronales au débat économique et à la concertation sur les mesures à prendre pour assainir l'environnement de l'entreprise.

MONDE ARABE

Cheikha Seïf Echami nommée au poste de directrice générale de l'OFA

Le conseil exécutif de l'Organisation de la femme arabe (OFA) a annoncé la nomination de Cheikha Seïf Echami des Emirats arabes unis au poste de directrice générale de l'organisation pour une durée de quatre ans en remplacement de l'Egyptienne Wadouda Badrane qui occupait ce poste depuis la création de cette institution.

Cheikha Seïf Echami a pris ses nouvelles fonctions à l'occasion de la tenue du 4^e Congrès de l'OFA dont les travaux ont débuté lundi à Alger. Cheikha Echami est détentrice d'un doctorat en philosophie et en économie de l'université du Caire. Elle a occupé plusieurs postes administratifs et académiques dont celui de présidente du Centre de la citoyenneté et du développement pour la recherche et le consulting ainsi que secrétaire générale au ministère de l'Education, de l'Enseignement et de la Jeunesse. Le poste de directrice générale de l'OFA est occupé pour une période de quatre ans renouvelable.

COMMERCE

Vers le renforcement des relations commerciales entre les Chambres internationale et algérienne de commerce

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a reçu le président de la chambre internationale de commerce, M. Gérard Worms, avec lequel il a abordé les moyens de promouvoir les relations commerciales entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et la Chambre internationale de commerce, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Les entretiens entre M. Benbada et M. Worms, qui était accompagné d'une délégation, ont porté sur les relations commerciales et les moyens de tirer profit de l'expérience de la Chambre internationale de commerce et de son réseau de relations, a précisé la même source. Il a également été question des opportunités de formation au profit des opérateurs économiques algériens, de la mise en place de partenariats équilibrés, de la réalisation d'investissements productifs à même d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale et des relations bilatérales et multilatérales.

Le ministre du Commerce a passé en revue, à cette occasion, le processus d'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). M. Worms a exprimé sa disponibilité à appuyer cette accession à travers les relations entre l'organisation qu'il préside et l'OMC.

MEDELCI

Le paiement des rançons, une manne financière qui nourrit le terrorisme

L'Algérie a réitéré, hier à Genève, son appel pour la pénalisation du paiement des rançons qu'elle considère comme une manne financière qui nourrit les activités criminelles des groupes terroristes.

«L'Algérie réitère son appel pour la pénalisation du paiement des rançons, une manne financière qui nourrit les activités criminelles des groupes terroristes. Nous attendons avec intérêt la présentation de l'étude finale sur la prise d'otages dans le

contexte des droits de l'homme», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci devant le segment de haut niveau de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme. M. Medelci n'a pas manqué à l'occasion, de rappeler la récente attaque perpétrée par un groupe terroriste, composé de huit nationalités, contre le complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas. Il a indiqué que le combat contre le terrorisme et ses relais

demeure d'actualité dans la région. Le chef de la diplomatie a par ailleurs expliqué que la lutte contre le fléau du terrorisme revient à protéger les droits de l'homme. «Certes, la sécurité conditionne dans une large mesure, les droits fondamentaux des citoyens», a-t-il dit. «Notre combat contre le terrorisme s'effectue par la force de la loi qui consacre les engagements de l'Algérie en matière de respect des droits de l'homme», a-t-il ajouté. Le

ministre a souligné à ce propos, que la montée d'une idéologie qui «tend à assimiler l'islam au terrorisme» est «un motif de sérieuse préoccupation» qui interpelle la communauté internationale. Pour ce faire, il a rappelé la création récente, à Adrar, dans le Sud de l'Algérie d'une Ligue d'ulémas, imams et prêcheurs des pays du Sahel, qui se veut, a-t-il expliqué, une contribution appropriée aux efforts de promotion de la tolérance dans la région.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie réitère à Genève son engagement en faveur des droits de l'homme

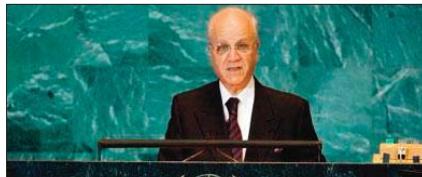
L'Algérie a réitéré, hier à Genève, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, son engagement pour le renforcement des droits de l'homme et, en même temps, dans la bataille du développement et de la croissance.

«L'Algérie saisit cette occasion pour renouveler son engagement en faveur des droits de l'homme et solliciter l'appui des pays amis et partenaires pour sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016 lors des élections prévues en novembre 2013 à New York à l'occasion de la 68^e session de l'assemblée générale de l'ONU», a indiqué M. Medelci dans une intervention devant le segment de haut niveau de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme.

«L'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, adoptée par référendum, a créé un climat favorable dans notre pays, confortant ainsi l'interaction entre sécurité et développement», a-t-il rappelé, soulignant que «les importants investissements consentis au titre des deux plans quinquennaux successifs, ont renforcé la dynamique de développement, de distribution des revenus, d'intégration sociale et de création d'emplois».

«L'Algérie s'emploie à élargir les progrès démocratiques engrangés au titre de l'application de la politique des droits de l'homme, couplée à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, afin de consolider les acquis sociaux et la cohésion sociale», a relevé M. Medelci.

Il a noté également que «les efforts déployés par le gouvernement et les Algériens ont permis d'atteindre la plupart des objectifs du



Millénaire pour le développement et qui a valu à l'Algérie d'être sélectionnée, par les Nations unies, pour participer aux consultations de l'agenda post-2015. Dans le même temps, la politique sociale du gouvernement «a permis le relèvement des bas salaires, l'accès au logement, en particulier pour les plus défavorisés, sans oublier les efforts significatifs pour l'éradication de l'habitat précaire, l'accès à l'eau potable et l'énergie dans les zones les plus reculées du pays, ainsi que la lutte contre toutes les formes de violence, notamment contre la femme», a-t-il plaidé.

Pour M. Medelci, «l'un des objectifs majeurs de l'Algérie réside dans le saut qualitatif de ses services publics, disponibles sur l'ensemble du territoire national».

«A cet égard, nous sommes conscients de l'importance que revêt la qualité de l'éducation, une responsabilité première de l'Etat qui garantit et assure l'accès gratuit à ce droit fondamental, sans discrimination entre filles et garçons, depuis le cycle primaire jusqu'au cycle universitaire», a-t-il mentionné.

«Un surcroît d'efforts est également déployé pour améliorer la qualité de notre système de santé universel et gratuit, dans ses dimensions de prévention, de diagnostic et de traitement, ainsi que l'amélioration du système de production et des circuits d'approvisionnement et de distribution des médicaments». «Le VIH-Sida, heu-

reusement marginal dans notre pays, affecte de nombreux pays de la région. Le centre africain de lutte contre cette maladie qui se base en Algérie, est en cours de lancement», a-t-il poursuivi. M. Medelci a également mis en avant la protection des enfants et adolescents qui «incombe aussi bien à l'Etat, à la société qu'à la famille, et revêt un caractère prioritaire», précisant que les pouvoirs publics en Algérie «œuvrent à la promotion de la synergie, afin d'améliorer la prévention et la prise en charge de leurs problèmes spécifiques».

Le ministre a, par la même occasion, mis l'accent sur les réformes impulsées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et qui «ont permis d'enregistrer des avancées significatives», citant notamment les différentes lois promulguées «confortant le champ politique, la liberté des médias, le contrôle des élections, la consolidation du mouvement associatif et l'introduction d'un pourcentage devant pas être inférieur à 30% pour les femmes dans les Assemblées élues».

«Cette politique volontariste s'est traduite par un changement dans la composition des deux Chambres du Parlement où la présence féminine a dépassé les 30% lors des élections législatives du 10 mai 2012», a-t-il observé. M. Medelci a fait remarquer, à ce propos, que «ces accomplissements nous confortent dans notre volonté de poursuivre l'éduca-

tion d'une société plus juste, plus fraternelle et solidaire», estimant que l'Algérie, comme d'autre pays, «a encore du chemin à parcourir» pour que «l'efficience des droits de l'homme soit pleinement réalisée». «Nous ne faiblirons pas dans notre détermination à poursuivre cet objectif qui rend la société si vivante et si vibrante», a-t-il affirmé. Abordant le phénomène des flux migratoires attisés par la situation en Afrique, M. Medelci a indiqué qu'il s'agit d'un «défi» pour la protection des droits de l'homme.

L'Algérie, a-t-il dit, «réaffirme son attachement aux principes d'intégration des migrants et de leur protection contre les discriminations», tout en soulignant que les mesures prises pour faire face aux flux venant du Sahel et de l'Afrique sub-saharienne, «illustrent l'engagement de l'Algérie sur ces questions qu'elle défend dans les forums internationaux».

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie algérienne a évoqué l'adaptation en cours du code pénal pour y intégrer les dispositions relatives à la protection des victimes de la traite des personnes, «un fléau érigé en crime dans notre dispositif juridique et réglementaire».

Il a, en outre, souligné l'adhésion de l'Algérie à la Convention sur les droits des personnes handicapées, de même que les mesures prises en faveur de cette catégorie vulnérable de la société.

«L'Algérie continue d'observer le moratoire sur la peine de mort et se porte co-auteur de la résolution annuelle de l'Assemblée générale et participe en qualité d'observateur aux travaux de la commission internationale contre la peine de mort», a-t-il encore relevé.

DROITS DE L'HOMME L'Algérie à la pointe du combat

Boualem Branki

Bien avant le Printemps arabe, sponsorisé d'ailleurs par quelques officines occidentales, l'Algérie avait déjà amorcé, dans la douleur certes, la démocratisation de ses institutions et institué la bonne gouvernance. Avec des hauts et des bas, certes, mais le fait est que notre pays a mis en place un mécanisme nécessaire à la démocratisation de la vie publique, politique et culturelle. C'est en quelque sorte le message transmis hier à Genève par le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. Il a en fait rappelé dans une intervention devant le segment de haut niveau de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme que l'Algérie est profondément engagée pour le renforcement des droits de l'homme et, en même temps, dans la bataille du développement et de la croissance. «L'Algérie saisit cette occasion pour renouveler son engagement en faveur des droits de l'homme et solliciter l'appui des pays amis et partenaires pour sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016 lors des élections prévues en novembre 2013 à New York à l'occasion de la 68^e session de l'assemblée générale de l'ONU», a annoncé M. Medelci. Il précise que «l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, adoptée par référendum, a créé un climat favorable dans notre pays, confortant ainsi l'interaction entre sécurité et développement». L'Algérie avait mis en place le multipartisme bien avant beaucoup de pays traversés par le Printemps arabe, et s'est, depuis engagé dans les sentiers de la bonne gouvernance et la démocratie. Aujourd'hui, la bataille est toujours ouverte sur le front du développement économique et social. Un objectif d'ailleurs mis en évidence par M. Medelci devant ses pairs à Genève faisant référence aux «importants investissements consentis au titre des deux plans quinquennaux successifs, qui ont renforcé la dynamique de développement, de distribution des revenus, d'intégration sociale et de création d'emplois».

«L'Algérie s'emploie à élargir les progrès démocratiques engrangés au titre de l'application de la politique des droits de l'homme, couplée à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, afin de consolider les acquis sociaux et la cohésion sociale», précise M. Medelci. Par ailleurs, l'Algérie reste l'un des pays de la région à avoir mis en oeuvre un vaste programme de démocratisation de ses institutions et conforté le champ politique national avec des mesures courageuses en direction de l'ouverture de tous les acteurs politiques algériens.

Mieux, ces avances ont permis à l'Algérie d'atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement. Une performance qui a permis à notre pays d'être sélectionné par les Nations unies pour participer aux consultations de l'agenda post-2015. Bref, l'Algérie est à la pointe du combat pour les droits de l'homme, et reste un interlocuteur privilégié dans les grandes questions internationales relatives aux droits de l'homme.

SELON UN RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'ETAT AMÉRICAIN

Le climat des affaires en Algérie «stable» et «prometteur»

L'Algérie est un marché «émergent», «stable et prometteur», qui offre beaucoup d'opportunités pour les investisseurs étrangers, indique le rapport 2013 du Bureau des affaires économiques et commerciales du département d'Etat américain.

Encourageant clairement l'investissement direct en Algérie, le rapport relève que le climat des affaires en Algérie s'est «stabilisé» après la loi de finances 2009, octroyant la majorité aux partenaires nationaux (51/49%), et qualifie le marché algérien d'«émergent et en pleine croissance».

L'expansion de l'économie algérienne suscite «l'intérêt» des multinationales dans le monde, relève le rapport. L'Algérie avec ses richesses, son programme d'investissement quinquennal 2010/2014 de 286 milliards de dollars et ses besoins en infrastructures et biens de consommation

en «expansion», «suscite l'intérêt des entreprises dans le monde».

Le Bureau des affaires économiques affirme que «le climat pour les entreprises internationales qui envisagent des investissements directs en Algérie, s'est stabilisé après une série de mesures restrictives en 2009 et 2010».

Les derniers chiffres disponibles fournis par le rapport révèlent une quasi-stabilité des IDE en Algérie sur quatre ans: 2,7 milliards de dollars en 2008, 3,1 milliards en 2009, 2,3 milliards en 2010 et 2,7 milliards en 2011. Pour ce bureau d'études, la règle des 51/49% «reste controversée», mais les investisseurs étrangers s'y sont «adaptés».

Dans certains cas, souligne le rapport, les entreprises étrangères ont établi un partenariat avec plusieurs entreprises algériennes qui acceptent de partager le pourcentage majoritaire, de sorte que le partenaire étranger exerce un contrôle global. Certains investis-

s, ajouté encore le rapport, ont exprimé une préférence pour le travail avec un partenaire local, ce qui peut aider l'entreprise étrangère à éviter la bureaucratie locale et les tracasseries commerciales.

De plus, la nouvelle loi sur les hydrocarbures et la loi des finances 2013, «contiennent des mesures pertinentes pour les investissements étrangers». Les modifications de la loi sur les hydrocarbures ont introduit des dispositions visant à encourager l'investissement étranger, en particulier dans les énergies non conventionnelles, à l'instar de l'exploration du gaz de schiste.

Quant à la loi des finances 2013, elle comprend des mesures allégeant les procédures fiscales et douanières pour les entreprises, mais les experts ont demandé des éclaircissements sur les dispositions de la loi applicable au transfert des dividendes et des

exigences de réinvestissement pour les investisseurs étrangers sur certains avantages fiscaux.

La règle 51/49% n'est plus un obstacle

A travers ces modifications, les autorités algériennes misent sur le transfert de la technologie et du savoir-faire, ajoute le rapport qui cite les derniers appels d'offres encourageant les investisseurs étrangers à contribuer au développement de la production locale. Le rapport recense des «défis constants» auxquels sont confrontés ces investisseurs tels «l'instabilité de la réglementation, les stricts contrôles de change, le laxisme en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI), les retards à la douane, et un vaste secteur informel». Toutefois, souligne le rapport, l'Algérie a consacré plus de

286 milliards de dollars au développement de ses infrastructures, «ce qui rend le marché local suffisamment rentable pour les entreprises adaptées aux marchés émergents pour faire face à ces défis et explorer de nouvelles opportunités, en particulier dans des secteurs tels que l'énergie, l'eau, la santé, les télécommunications, les transports et l'agro-industrie». Le rapport cite comme exemple sur l'intérêt pour le marché algérien le «nombre de missions américaines vers l'Algérie qui sont passées de 30 en 2010 à 60 en 2012, ce qui illustre l'importance accrue et la concurrence pour ce marché».

Pour le département d'Etat «les signes de changement sont positifs et les perspectives macro-économiques de l'Algérie sont stables» en dépit de quelques « vulnérabilités dont la dépendance envers les hydrocarbures et les risques de l'inflation».

TABLE RONDE, HIER, AU



Solidarité nationale et justice sociale INDISSOCIABLES

Tahar Mohamed Al Anouar

Table ronde autour du concept de solidarité nationale, la pertinence de la politique publique en place, le rôle du mouvement associatif et de la société civile. Ont été conviés au débat, Mme Benhabylès Saïda, ancienne ministre de la Solidarité nationale, Me Azziz Merouane, avocat et président de la cellule Assistance judiciaire à la Cour d'Alger, M. Melki, consultant, ancien président exécutif de la FOREM.

La solidarité est une culture

Pour Mme Benhabylès, on doit parler de culture de solidarité. C'est ce qui manque chez nous, dit l'éminente oratrice. La création du ministère en charge de la Solidarité nationale, le premier du genre en Algérie, dont la responsabilité m'a été confiée, l'a été avec la mission de faire à l'intérieur de cet espace, ce que je faisais à l'intérieur de mon association (défense de la famille rurale). Ce ministère devait être la conscience du gouvernement, être sur le terrain, être le porte-parole des couches défavorisées auprès du gouvernement, dynamiser le mouvement associatif, être un catalyseur. La création du ministère était la suite d'une crise de confiance née entre le gouvernement et la population. Il fallait traduire encore une fois sur le terrain, les objectifs du gouvernement. Au lendemain de mon départ, tout le monde a commencé à faire de la

solidarité nationale, note l'ancienne ministre, sans résultats. La solidarité, c'est aussi le ministère de la Santé, celui du Travail, des Affaires religieuses etc., cela s'est compliqué. Le but est de faire en sorte que les Algériens redeviennent eux-mêmes avec leurs valeurs (touiza, etc.). Eviter les amalgames dans les responsabilités. Nous sommes arrivés à un stade où le voisin ne dit plus bonjour à l'autre. Je ne sais plus à qui m'adresser pour solliciter de l'aide. L'oratrice propose une sorte de guichet unique pour orienter les gens et faire en sorte qu'il n'y ait plus d'amalgame dans les responsabilités. Tant qu'il y a cette confusion, les choses risquent de rester en l'état.

Mme Benhabylès suggère la tenue d'un Conseil ministériel pour débattre de la question. Il y a en effet des milliards qui sont dépensés en faveur de la solidarité nationale et cela n'aboutit pas. Où est passé tout cet argent? Il faut avoir le courage de le dire. Aujourd'hui, l'expression Etat riche-population pauvre est sur bien des lèvres. L'abcès doit être crevé. Dans le cas contraire, on ne fera que renforcer ceux qui recherchent la déstabilisation sociale. Les affaires de corruption qui sont révélées sont d'une gravité extrême. Dans son intervention, Me Azziz Merouane relève que l'Algérie a paraphié plusieurs accords internationaux qui préservent la dignité humaine, les droits de l'homme, ceux de la femme, ceux aussi rattachés aux enfants, à qui on doit assistance et solidarité.

La solidarité nationale couvre plusieurs franges de la population

Dans son volet solidarité, la Réconciliation nationale a recouvert la notion de solidarité nationale envers plusieurs franges de victimes, victimes et familles de victimes du terrorisme, disparus, familles de terroristes qui n'avaient aucune responsabilité dans les agissements criminels d'un des leurs. L'éminent intervenant propose lui aussi, la création d'une structure pour prendre en charge l'ensemble des problèmes. L'orateur relève que la réglementation doit être respectée et quand elle nécessite des changements, il ne faut pas hésiter à les prendre en charge. Il y a nécessité de connaître à quel usage sont destinés des fonds publics, comme ceux prévus en direction de la solidarité nationale pour éviter les dérives éventuelles. La notion d'Etat de droit doit prévaloir.

La tradition basée sur la solidarité

Pour M. Melki, la solidarité nationale n'est pas une question de politique, c'est en effet comme cela a été rappelé une culture, la tradition dans notre pays est basée sur la solidarité. C'est un principe juridique. C'est le noyau gordien de toute l'avancée sociale dans notre pays. Dans cette culture, on retrouve la zakat, la cha-

rité, l'aumône, tout cela en concordance avec les préceptes de l'islam. L'entraide dans la société, c'est aider les plus démunis à avoir un logis, aider à la récolte, à la cueillette des fruits. De grands problèmes peuvent être résolus à travers la solidarité entre les personnes. Dans les années 1960, les pouvoirs publics pensaient que le développement allait résoudre beaucoup de problèmes. On s'est aperçu que cela ne résoud pas tous les problèmes. Pis encore, il y a un processus de paupérisation qui commençait à s'installer. La frange la plus jeune fut la plus atteinte à travers la pénurie de logements qui commençait à produire des effets néfastes. L'exode rural a compliqué la situation à travers la prolifération de l'habitat précaire.

Une conscience a vu le jour

Avec la mise en place du ministère de la Solidarité nationale, une conscience comme cela a été dit déjà, a vu le jour. Avec la création de cette structure, va se poser alors le concept politique de la solidarité nationale. Il y a une horizontalité dans les relations, rendre service à son prochain sans que se posent des problèmes de hiérarchie sociale. Je dois la charité à mes semblables. Je dois les aider sans attendre quelque chose en retour. A l'intérieur de l'Etat, on n'a pas mis en place les rouages nécessaires pour aider les citoyens à avoir un mieux-vivre. Le système du parti unique a été anti-solidarité. C'est à partir de 1988, avec l'émergence du mouvement associatif et la montée de la société civile que beaucoup de domaines d'interven-



CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS



Me Azzi Merouane, avocat et président de la cellule Assistance judiciaire de la Cour d'Algier



Mme Benhabyles Saidia, ancienne ministre de la Solidarité nationale



M. Mekki, consultant, ancien président exécutif de la FOREM

-tion ont été investis. Il y a aujourd'hui un nombre de l'ordre de 80 000 associations. On ne voit pas encore l'association comme un prolongement de l'action de l'Etat mais bien plus pour éléver la contestation sociale.

60 milliards de DA au titre de l'aide aux associations

Il y a alors des moyens qui sont mis en place pour s'y opposer. Le problème du financement des activités associatives part d'un principe clé, celui qui consiste pour l'association à ne pas accepter de l'argent notamment émanant de l'étranger, sans autorisation du gouvernement.

Les associations sont privées de la concrétisation de projets. 60 milliards de DA sont consentis au titre des subventions, mais selon l'avis de l'éminent orateur, la distribution de ce pactole est très sélective. M. Mekki évoque un cas qui s'est présenté un jour à lui, quand un citoyen algérien résidant à Pékin, l'a contacté (M. Mekki activait dans le mouvement associatif), parce qu'il souhaitait faire don de fauteuils pour handicapés moteurs en Algérie), 500 au total.

L'orateur raconte alors toutes les embûches bureaucratiques auxquelles il a eu à faire pour que le don puisse parvenir à destination. Ce fut le parcours du comba-

tant. 200 000 DA ont été versés parce que les conteneurs sont restés exposés au port.

Méfiance et suspicion

A travers cet exemple édifiant, l'orateur voulait rappeler cette méfiance de l'Etat, en fait ces nuisances bureaucratiques qui font tant de mal. On a peur des mécènes, relève-t-il et des associations actives. Il y a inconscience sur le rôle des associations, souligne l'orateur. M. Mekki qui a été directeur exécutif à la Forem, a parlé de la réalisation de projets par l'association. On a été à la recherche de bailleurs de fonds pour cela. C'était un projet basé à Ouarzazate sous forme de centre culturel destiné aux jeunes de la région. On devait y enseigner les langues, l'informatique. Le wali était disposé à donner gratuitement un terrain. On nous a dit ensuite que cela relevait des prérogatives de l'Etat. Finalement, le projet n'a pas été réalisé. L'autre inconscience relevée par l'orateur, revient au manque de perception de la solidarité au niveau du gouvernement. Or, les associations constituent en la matière, un vivier. Elles ont un rôle économique. Elles font de la diplomatie parallèle. Il y a des projets qui peuvent être concrétisés avec des partenaires (ONG) étrangers. Cela peut créer des emplois et de la richesse non lucrative (formation, alphabétisation). Mais il y a toujours de la suspicion. Les projets doivent transiter par les structures gouverne-

mentales, nous dit-on. La sensibilité humaine, la philosophie humanitaire, les pouvoirs publics ont leur propre conception de ces paramètres, suggère l'orateur. C'est à un moment où les situations de précarité s'amplifient. Il n'y a visiblement pas de réflexion au sein du gouvernement, pas de compréhension du concept de la solidarité, alors que la question de la solidarité se pose à échelle internationale (voire ce qui se passe actuellement au Sahel), cela peut induire des catastrophes.

Le financement extérieur est source d'ingérence

Intervenant dans le débat, Mme Benhabyles relève que si le gouvernement veut avoir des partenaires réels (associations), on n'a point besoin de financement extérieur. Pour l'oratrice, le recours au financement extérieur recèle inévitablement une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat. M. Mekki parle lui d'une vision internationaliste, relevant que le monde a changé et qu'il y a des évolutions décisives dans la compréhension de ces problèmes. Il y a des programmes d'aide en matière de solidarité qui n'ont rien à voir avec l'espionnage ou l'envie de porter atteinte à une collectivité ou à une autre. M. Mekki se dit solidaire des démunis quelle que soit leur nationalité.

Ils ont besoin de la solidarité interna-

tionale voilà tout. En fait entre la position des uns et des autres, il y a une voie médiocre à privilégier. Ce n'est jamais blanc d'un côté et noir de l'autre. Dans tous les cas, les intervenants sont d'accord pour reconnaître que les associations peuvent constituer des forces de propositions. Ils plaident tous pour une reconnaissance pleine et entière du mouvement associatif qui peut être, note Mme Benhabyles, le pilier de la réussite du programme du gouvernement.

Homogénéité sociale

Le mouvement favorise l'homogénéité sociale. S'il y a une frange de la population qui souffre, le reste de la population doit en être solidaire. Malheureusement, il y a des gens, note Mme Benhabyles qui ont fait de la précarité, un fonds de commerce politique, visant à toucher à la stabilité politique du pays. La solidarité doit aller de pair avec la justice sociale.

Me Azzi évoque lui un devoir de vigilance concernant le rôle des ONG notamment en ces temps où les problèmes sécuritaires se posent avec acuité. Il ne peut y avoir de volonté d'entreprendre sans liberté relève pour sa part M. Mekki.

La discussion politique est proscrite à l'intérieur des associations. Nous essayons de sensibiliser aux difficultés que nous connaissons. Il faut réfléchir à des solidarités multiples.

LANCÉMENT DU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

La prévention et la proximité en milieu urbain «à la une»

Rachid Rachedi

A l'occasion du lancement du Forum de la police, Le directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, M. Djilali Boudalia, a présidé hier la première du Forum, qui a eu pour thème «L'année algérienne de la prévention et de proximité en milieu urbain», en présence des cadres de la direction générale de la Sécurité nationale ainsi que de M. Abidat Abdelkrim, président de l'organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, et de représentants des médias.

Lors son allocution, M. Abidat a mis en exergue le rôle du nouvel outil de communication développé par la DGSN, à savoir le Forum de la police, qui est selon l'interlocuteur, un espace de réflexion thématique entre la Sécurité nationale et la société civile. L'organisation qui a lancé il y a deux mois de cela la première école d'éducateurs de quartiers en Algérie, procédera dans les prochains mois à la construction au niveau de la forêt de Bouchaoui, du premier centre spé-



cialisé dans la prise en charge des jeunes en difficulté avec la drogue (toxicomanes). «Ce centre verra le jour grâce à l'apport du ministère de l'Agriculture, qui nous a fait don d'un terrain de 2000 m² au niveau de la forêt de Bouchaoui», a déclaré M. Abidat. Concernant le programme

du dispositif qui sera officiellement lancé le lundi 4 mars à partir de 09h30, à l'esplanade de Bab El Oued, M. Abidat, a affirmé qu'il était organisé conjointement avec la direction générale de la Sécurité nationale. Il comporte des journées portes ouvertes des cellules d'écoute de la

DGSN, des campagnes de sensibilisation et de prévention généralisées au sein des écoles, des journées réservées pour la guidance parentale, un tournoi de football inter-quartiers en faveur des jeunes, ainsi qu'un programme spécifique à l'occasion de la Journée mondiale de l'en-

fance et celle de la lutte contre le tabagisme. Pour contribuer à la réussite de ce projet, la DGSN a dégagé 4 psycho-bus, comprenant une équipe médico psychopédagogique, afin de permettre aux médecins, psychologues et sociologues, de prendre l'initiative et d'aller à la rencontre des jeunes dans leurs propres quartiers. De son côté, M. Boudalia a affirmé que dans le cadre des actions de proximité, menées de concert avec les associations du mouvement civil de l'éducation nationale, la direction générale de la Sécurité nationale, a assuré 1374 cours pédagogiques à travers les établissements scolaires et les centres de formation professionnelles à travers le territoire national pendant l'année 2012. D'autre part, 1663 parcs routiers en faveur des enfants, et 142043 actions de prévention à l'égard des usagers de la route, ont été également organisées pendant la même période par la DGSN. Selon le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, ces chiffres sont des indicateurs positifs pour lancer l'année algérienne de la prévention en milieu urbain.

ORAN

Le développement des technologies du e-commerce suscite l'intérêt des jeunes

Des jeunes participants à une journée d'information sur «l'incubateur technologique» ont manifesté, lundi à Oran, leur intérêt à accéder au domaine de l'entrepreneuriat par le développement des technologies de l'e-commerce.

Les participants à cette rencontre, organisée par l'Institut national des télécommunications et technologies de l'information et communications et l'Agence nationale de promotion des technoparc, ont été unanimes, lors de cette rencontre intitulée «Techno bridge», à dire que le terrain «est fertile dans ce domaine en Algérie surtout à la veille du lancement de la licence de troisième génération».

«Le marché algérien nécessite des services diversifiés en matière de développement de l'e-commerce par des innovations et des initiatives par l'accès au monde de l'entrepreneuriat», a indiqué un jeune entrepreneur, Yughorta Benali, qui a créé dernièrement une entreprise commerciale de services basés sur le paiement électronique.

Ce jeune a présenté, à l'instar d'autres participants à cette manifestation, un exposé sur son expérience réalisée dans le cadre de la première promotion encadrée par l'incubateur technologique du technoparc de Sidi Abdellah en 2010. Les participants à cette rencontre ont évoqué les stratégies et le savoir-faire permettant de développer les techniques et technologies des services économiques, la création d'entreprises dont les activités et valeurs ajoutées sont liées aux TIC.

Les étudiants et chercheurs de l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran ont pris connaissance des dispositifs offerts par l'incubateur technologique dont a bénéficié cet établissement de formation dans la création d'entreprises et d'activités économiques en matière des TIC.

Les experts relevant de l'Agence nationale de promotion des technoparc ont abordé les avantages de ces incubateurs et les moyens de bénéficier du soutien, de l'accompagnement et des méthodes nécessaires de présentation des projets, entre autres.

POSTE - TÉLÉCOMS

Préparation pour l'ouverture 10 heures par jour des bureaux de poste des daïras

L'application des horaires de 8 à 18 heures dans tous les bureaux de poste des daïras est en phase de préparation, a annoncé, lundi, à Saïda le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la Communication (Ptic), M. Moussa Benhamadi.

En marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné, lors d'un point de presse, qu'un reclassement des grands bureaux de poste et les bureaux postaux des chefs-lieux de daïras est en cours d'élaboration pour appliquer un système de double vacances de 8 à 18 heures, pour assurer de meilleures prestations aux citoyens.

M. Benhamadi a annoncé également la création d'un incubateur de technologies d'information au complexe téléphonique de Saïda qui fait l'objet de travaux d'aménagement et d'extension pour abriter le siège de l'unité Algérie Télécom, une agence commerciale des télécoms et un bureau de poste, en plus de cet incubateur, un noyau du technoparc comme celui de Sidi Abdellah (Alger), qui sera ouvert aux jeunes désirant activer dans la recherche, la créativité en les accompagnant dans leurs projets.

Le ministre a souligné l'intégration de la wilaya de Saïda au programme de traitement à distance, lancé par le mi-



nistère en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière au profit des malades des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, afin de leur assurer un traitement par des spécialistes d'hôpitaux universitaires d'Alger.

Ce programme, actuellement en expérimentation, a été testé dans les wilayas de Béchar et Laghouat par l'hôpital universitaire de Bab El Oued.

M. Benhamadi a, par ailleurs, indiqué que le secteur de la poste, en accord avec le partenaire syndical, s'engage à satisfaire toutes les revendications des travailleurs, ajoutant que tous les engagements sont en voie de concrétisation selon un calendrier convenu.

À ce propos, il s'est étonné de l'appel lancé par certains pour une nouvelle grève dans le secteur. Le ministre a visité plusieurs structures relevant de son secteur où il a reçu au siège de l'agence commerciale d'Algérie Télécom des explications sur la réalité du secteur dans la wilaya. Il a inspecté aussi la recette

principale d'Algérie Poste et a écouté les préoccupations de citoyens avant d'inaugurer un bureau de poste à hâ Khater, qui sera retenu pour travailler en système de double vacation pour accueillir un plus grand nombre possible de citoyens. Le ministre des PTIC a inspecté également le projet du complexe téléphonique qui fait l'objet d'une opération d'aménagement et d'extension pour un investissement de 120 millions de DA, qui sera livré dans deux mois.

M. Benhamadi a inauguré à Saïda un bureau de poste à hâ Belhadi-Benyaïma avant de visiter des sièges des opérateurs de téléphonie mobile Mobilis, Nedjma et Djazzy et la Maison de la culture où il a annoncé étendre son raccordement à l'Internet sur deux années.

Le ministre a achevé sa visite par l'inspection du bureau de poste de Sidi Boubekeur où il a écouté les préoccupations du personnel et a décidé de le reclasser pour exercer 10 heures par jour en attendant la construction d'une nouvelle structure.

Le ministre des Travaux publics en visite de travail et d'inspection à Batna



M. le ministre des Travaux Publics, Dr Amar Ghoul, effectue aujourd'hui le mardi 26 février 2013 une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Batna, pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets du secteur.

Lors de cette visite, M. le ministre procédera à l'inspection de plusieurs projets et à l'inauguration de plusieurs autres, il inspectera le projet du dédoublement de la RN 75 reliant la wilaya de Batna à la wilaya de Séïf, le projet de la réhabilitation de la RN 77 sur un linéaire de 20 km dans la commune de Merouana, et le projet de réhabilitation de la RN 87 sur un linéaire de 10 km dans la commune de Chémora.

En outre, M. le ministre procédera à l'inauguration de l'échangeur sur la RN 03 dans la commune de Batna.

M. OULD KHELIFA:

La jeunesse algérienne doit suivre l'exemple de ses aînés pour protéger le pays de ses ennemis

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Larbi Ould Khelifa, a appelé, lundi à Alger, la jeunesse algérienne à suivre l'exemple des aînés, notamment des chouhada, pour «servir le pays» et «le protéger des ses ennemis avérés et occultes». Selon M. Ould Khelifa a déclaré dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) au siège de l'APN dans le cadre de la Journée nationale du chahid célébrée le 18 février, que les jeunes algériens «doivent suivre l'exemple des aînés, notamment des chouhada», qui

«ont fait de la Guerre de libération le printemps de l'Algérie» et servir le pays et le protéger des «ennemis avérés et occultes».

Les jeunes d'aujourd'hui doivent s'engager avec détermination dans la construction du pays par la science et la connaissance pour poursuivre l'œuvre des artisans de la Guerre de libération de l'Algérie devenue la «Mecque des révolutionnaires», a-t-il indiqué.

Selon M. Ould Khelifa, l'Algérie «n'a pas besoin de héros mythiques car son histoire est jalonnée de hauts faits d'armes d'hommes de la trempe de l'Emir Adelkader et autant d'autres qui ont consenti

de lourds sacrifices pour que vive l'Algérie. Par ailleurs, le président de la Chambre basse du Parlement a rappelé l'attachement du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à la consécration de démocratie et l'Etat de droit et l'accélération du rythme du développement et de la réforme des institutions de l'Etat.

Il a salué à cette occasion l'intérêt accordé par le président de la République aux compagnons d'armes et son souci de préserver la dignité et les droits des enfants des chouhada et leurs ayants droit rappelant les mesures prises par l'Etat pour prendre en charge les

veuves et enfants des chouhada et des grands invalides de la Guerre de libération.

M. Ould Khelifa a qualifié, d'autre part, le défunt moudjahid Ahmed Mahsas, décédé dimanche, de «véritable référence révolutionnaire» évoquant sa contribution à la préservation de la mémoire révolutionnaire.

Le secrétaire général de l'Onec, M. Tayeb Houari a estimé pour sa part que l'hommage de l'APN à l'organisation qu'il préside était une reconnaissance pour ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie.

APS



MAROC - SAHARA-OCCIDENTAL**DÉTENUS DE GDEIM IZIK :**

Une ONG américaine a appelé le gouvernement américain et le Conseil de sécurité onusien à «prendre des mesures urgentes» en vue de l'annulation des peines «arbitraires» prononcées le 17 février à l'encontre de 24 détenus politiques sahraouis par un tribunal militaire marocain, a indiqué lundi un communiqué de l'ONG.

Une ONG américaine appelle à l'annulation des peines «arbitraires»

L'ONG a appelé à «une mobilisation urgente pour l'annulation des peines arbitraires prononcées par le tribunal militaire marocain à l'encontre des détenus sahraouis et la libération de tous les détenus politiques sahraouis», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). L'ONG américaine a dénoncé les sentences «injustes qui confirment le traite-

ment criminel et inhumain et la répression barbare du peuple sahraoui connu pour sa lutte pacifique contre l'injustice et l'occupation».

Elle a appelé à «élargir la mission de la Minurso pour englober la protection et le contrôle des droits de l'homme en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

Une ONG appelle une entreprise danoise à cesser d'importer du sel du Sahara occidental

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, la Western Sahara Ressources Watch (Wsrw), a appelé lundi à partir de son site web, Dansk Vejsal, une entreprise danoise, à cesser d'importer du sel du Sahara occidental, destiné au traitement de la voieire en hiver.

«Les routes danoises ne doivent pas être dégivrées au détriment des droits de l'homme au Sahara occidental. Danske Vejsal doit cesser immédiatement ses achats dans les territoires occupés. Ce commerce est une violation du droit international contribuant à financer l'occupation du Maroc du Sahara occidental», a déclaré M. Morten Nielsen de la

WSRW. Les routes au Danemark sont dégivrées avec du sel de la mine Oum Dbaa située au Sahara occidental, a souligné cette organisation sur son site Web.

La société danoise Dansk Vejsal a confirmé à un membre de la Western Sahara Ressource Watch basé au Danemark qu'elle avait importé 26 000 tonnes du sel d'El Ayoune, au Sahara occidental.

De son côté, Erik Hagen, président de la Wsrw a regretté «de début de l'exploitation de l'industrie du sel dans les territoires occupés du Sahara occidental, à travers les premières exportations vers le Danemark cette semaine».

Les détenus politiques sahraouis dans la prison de Salé entament une grève de la faim

Les détenus politiques sahraouis dans la prison de Salé condamnés lundi à des peines lourdes par la justice militaire marocaine ont entamé une grève de la faim de 48 heures en solidarité avec nombre de leurs frères torturés.

Les détenus sont entrés en grève de la faim en solidarité avec leur frère Abdallah Lakhfaoui en grève de la faim pour le quatrième jour consécutif et pour dénoncer les tor-

tures infligées à Bachir Kheda, Mohamed Khouna Babit, Dich Dhaifi, Mohamed Mbarak Lefkir et Sidi Ahmed Lemdjdj.

Il ont appelé, dans un communiqué, l'ensemble des associations, organisations et structures des droits internationaux et nationaux à «déployer davantage d'efforts pour exercer des pressions sur l'Etat marocain et l'amener à les libérer sans condition préalable». Les détenus politiques qui «sont

déterminés à observer plusieurs grèves de la faim jusqu'à ce que justice soit rendue» ont dénoncé avec «fermeté» les peines militaires prononcées contre eux par le tribunal militaire de Rabat le 17 février allant de la peine à perpétuité à 20 ans de prison ferme.

Plusieurs rapports citant les prisonniers sahraouis révèlent que ces derniers ont subi lors de leur détention provisoire qui a duré deux ans, tortures et sévices sexuels.

LE PROCÈS DES 24 MILITANTS SAHRAOIS «Une violation des principes d'un procès équitable»

Une avocate française, membre de la Ligue internationale des avocats démocrates, a estimé que le procès des 24 militants sahraouis s'inscrivait en violation des principes d'un procès équitable. Présente au procès militaire du groupe de Gdeim Izik, l'avocate a rendu public un rapport détaillé sur les peines prononcées par la tribunal militaire marocain à l'encontre des militants sahraouis qui sont, selon elle «sans surprise au regard des circonstances ayant

présidé au procès». Dans une déclaration reprise lundi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'avocate française a indiqué que le procès était arbitraire, ajoutant que la détention des politiques sahraouis était contraire à la loi.

Lors de la première audience du procès, aucune enquête n'a été présentée sur la manière dont les forces marocaines avaient attaqué le camp de Gdeim Izik le 8 novembre 2010, a encore fait savoir l'observatrice internationale.

MAURITANIE - ESPAGNE**Entretien entre le président mauritanien et le ministre espagnol des AE sur la situation au Sahel et le Mali**

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz a abordé lors d'un entretien lundi à Nouakchott avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo, la situation au Sahel, le conflit au Mali et les relations bilatérales, rapporte l'agence de presse mauritanienne AMI.

À l'issue de l'entretien, le chef de la diplomatie espagnole a déclaré à la presse «avoir abordé (avec le président mauritanien) tous les dossiers bilatéraux (...), la situation au Sahel et le conflit au Mali».

Selon M. Garcia-Margallo, «il a également été question de l'élargissement de la coopération entre les deux gouvernements, en particulier dans les secteurs économiques».

«M. Ould Abdelaziz a invité les entreprises espagnoles à venir s'installer dans son pays, afin de faire profiter les populations mauritanienes de leurs expériences, notamment en matière de commercialisation du poisson», a-t-il révélé.

Selon l'AMI, la rencontre s'est déroulée en présence du ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, Hamadi Ould Hamadi, et de hauts responsables mauritaniens et espagnols.

AFRIQUE DE L'OUEST L'ONU met en garde contre la grave menace des réseaux criminels transnationaux

L'Office des Nations Unies pour la drogue et le crime (Onudc) a lancé lundi l'alerte contre le danger des différents trafics auxquels se livrent les réseaux de criminalité transnationale organisée à travers toute l'Afrique de l'Ouest, soulignant l'impact sur la stabilité de cette sous-région du continent.

Les trafics de cocaïne, de migrants et de produits pharmaceutiques frauduleux figurent parmi les activités illégales auxquelles se livrent les réseaux de criminalité transnationale organisée à travers toute l'Afrique de l'Ouest, révèle un nouveau rapport de cette organisation de l'ONU.

Les profits tirés du trafic de cocaïne pourraient à eux seuls excéder les budgets cumulés de sécurité nationale de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, indique le rapport.

Il conclut, en outre, que les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest sont devenus de plus en plus indépendants et créatifs dans leur mode opératoire.

«La criminalité transnationale organisée menace très clairement l'Afrique de l'Ouest», a déclaré le représentant régional de l'Onudc pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, lors d'une conférence de presse donnée à l'occasion du lancement du rapport.

«Les institutions de l'Etat et l'Etat de droit sont faibles dans ces pays et à moins de s'attaquer à la criminalité organisée, l'instabilité a toutes les chances d'y prospérer», a-t-il mis en garde.

APS

Le DG de l'ONUG rencontre à Genève le vice-président irakien

Le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève (Onug), Kassym-Jomart Tokayev, a rencontré lundi à Genève le vice-président irakien Khudheir Mussa Jafar Al-Khuzaie, a indiqué un communiqué.

Les deux parties ont échangé à cette occasion leurs points de vue sur la coopération entre l'Irak et les Nations unies, ainsi que de la situation en Syrie et ses impacts régional et international, a ajouté le communiqué.

Le vice-président irakien est venu à Genève pour prendre part à la 22^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui s'est ouverte lundi à Genève.

CUBA - USA ————— Le changement de président sans réformes démocratiques à Cuba est insuffisant

Un changement de président sans réformes démocratiques à Cuba est insuffisant, a affirmé lundi la porte-parole du département d'Etat américain, Patrick Ventrell, après l'annonce, par le président cubain Raul Castro, de son possible départ anticipé à la retraite.

«Nous attendons toujours le jour où les Cubains vivront en démocratie, où ils pourront élire librement leurs dirigeants au terme d'un processus ouvert et démocratique, et où ils jouiront de la liberté d'expression et de rassemblement sans craindre des représailles», a affirmé face à la presse un porte-parole du département d'Etat.

Dimanche, le président cubain Raul Castro a été élu par l'Assemblée cubaine pour un second mandat de cinq ans afin de poursuivre les réformes et préparer sa succession à la tête de l'île, avec l'aide d'un nouveau numéro deux, Miguel Diaz-Canel, un quinquagénaire appelé à diriger le Cuba du futur, sans les Castro.

VENEZUELA ————— Chavez choisira lui-même la date de sa prestation de serment

Le président vénézuélien Hugo Chavez, rentré à Caracas il y a une semaine, choisira lui-même la date de sa prestation de serment devant le Tribunal suprême de Justice (TSJ), a annoncé lundi le vice-président du Parti socialiste uni du Venezuela (Psuv, au pouvoir) Diosdado Cabello. Le chef de l'Etat, réélu en octobre et qui avait suivi un traitement de deux mois à La Havane pour un cancer, n'avait pas pu prêter serment à la date prévue, le 10 janvier dernier.

«Il revient au 'Commandante' de dire quand il pourra convoquer les membres du Tribunal suprême de Justice pour son investiture», a déclaré à la presse M. Cabello qui est aussi président de l'Assemblée nationale. Une source proche du Tribunal a indiqué que le TSJ était «prêt à tout moment» à recevoir la prestation de serment de Hugo Chavez.

«Nous ne sommes pas pressés car le président occupe le poste (...) et est en convalescence», a toutefois indiqué M. Cabello.

APS

MONDE ARABE - FEMMES - CONGRÈS

La présidence de la prochaine session de l'OFA passe à la République du Soudan

La présidence de la prochaine session de l'Organisation de la femme arabe (OFA) passe à la République du Soudan pour la période allant de mars 2013 à février 2015, a-t-on annoncé lundi à Alger lors des travaux du 4^e congrès de l'OFA.

La directrice générale de l'OFA, Mme Wadouda Badrane a indiqué que la présidence de la prochaine session passera à la République du Soudan après avoir été assurée par l'Algérie (mars 2011-mars 2013) «où d'importantes réalisations ont été accomplies par la femme arabe».

La femme arabe «fait face à plusieurs défis en matière de gestion du travail, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat», a-t-elle ajouté, exprimant son souhait que les programmes de l'organisation contiennent des volets à même d'encourager la recherche et la créativité dans tous les domaines intéressants la femme.

De son côté, la présidente de la délégation soudanaise, Mme Widad Babekir Omar a indiqué qu'en dépit des réalisations accomplies sur le terrain «il reste encore beaucoup à faire pour la femme arabe» appelant à la «conjugaison des efforts arabes et régionaux face aux défis qui se posent».

La prochaine session «consacrera la continuité des efforts louables déployés par l'Algérie en matière de promotion du rôle de la femme en Algérie et dans le monde arabe», a-t-elle ajouté.

Le Soudan ouvrira lors de sa prochaine présidence de l'OFA à poursuivre



la redynamisation de tous les axes d'action initiés dans la perspective de consolider le rôle de la femme dans divers domaines.

Dans un bilan présenté par l'OFA sur les activités de l'organisation sous la présidence de l'Algérie, l'accent a été mis sur plusieurs activités et réalisations dans nombre de domaines à l'instar de la formation.

Le bilan rappelle les cycles de formation organisés par l'Algérie notamment autour du «dialogue de jeunes» consacré à l'examen de la situation de la femme arabe dans divers domaines dont la santé, l'éducation, l'économie, les médias, le droit et la sociologie.

Un autre cycle de formation a été organisé en décembre 2011 à Alger sur le thème «techniques de recherche et d'analyse médiatique en politique». L'OFA a salué le «contenu scientifique» de cette session et «le niveau élevé des encadrants». L'Algérie a également organisé d'autres cycles de formation au profit des femmes journalistes arabes

sur les techniques de recherche et d'analyse liés au programme de professionnalisme médiatique, un des projets médiatiques stratégiques au profit de la femme arabe.

En marge de la 5^e réunion du Conseil supérieur de l'OFA tenue en 2012 en Algérie, une cérémonie de remise des bourses de recherches a été organisée au profit des chercheurs arabes désirant soumettre leurs thèses de magister ou de doctorat concernant la situation de la femme arabe.

Ces bourses ont été octroyées à l'Algérie, à la Palestine, à l'Egypte et au Yémen.

L'Organisation de la femme arabe a été créée en vertu de la Déclaration qui a sanctionné le premier Sommet de la femme arabe tenu en 2000 au Caire.

La création de l'organisation a été cependant parachevée en 2003, lors du congrès tenu en Jordanie à travers l'adoption de la convention sur les mécanismes mis à la disposition de la Ligue arabe.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME: ————— L'ONU appelle à renforcer les mécanismes de surveillance

De hauts responsables de l'ONU ont souligné lundi l'importance de renforcer les mécanismes internationaux de surveillance des droits de l'homme et de prévention contre les violences et de tenir les auteurs pour responsables de leurs actes. S'adressant aux membres du Conseil des droits de l'homme, dont la session s'est ouverte lundi à Genève, la Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a indiqué qu'en dépit des progrès accomplis au cours des deux dernières décennies dans les domaines de la lutte contre l'impunité pour les crimes très graves et de l'élimination de la violence contre les femmes, des violations continuaient d'être perpétrées à travers le monde.

La Haut-Commissaire a également déploré l'inaction de la communauté internationale s'agissant de la Palestine et des crimes de guerre commis au Mali, au Sri Lanka et en République démocratique du Congo (RDC). «Il faut donc continuer de renforcer le système mondial de protection des droits de l'homme et prévenir et punir autant que possible toutes les violations», selon elle. Parallèlement, a-t-elle ajouté, et alors que le nombre d'acteurs de la société civile ne cesse de croître,

il n'est pas tolérable que des militants des droits de l'homme ou des journalistes soient pris pour cible pour avoir été les acteurs du changement ou alerté contre les abus des droits de l'homme. Egalemennt présent, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Vuk Jeremic, a reconnu que les propres capacités de réaction du Conseil étaient parfois mises à mal.

Il a recommandé à ses membres de mettre davantage l'accent sur le respect des droits civils et politiques, mais aussi des droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit fondamental au développement.

Le président a ensuite exprimé sa profonde inquiétude devant ce qui lui a paru être la tragédie humanitaire «la plus horrible du moment»: l'effusion de sang en Syrie, qui a fait plus de 70 000 morts, la plupart des civils, et plus de 860 000 réfugiés et sans doute autant de déplacés à l'intérieur de leur propre pays. «Cela fait deux années que la communauté internationale n'arrive pas à mettre fin à ce carnage», a rappelé le président de l'Assemblée, pour qui un processus politique est de nature à mettre fin à cette violence et de parvenir à une solution négociée.

La Jordanie et la Belgique appellent à mettre fin à la crise en Syrie

La Jordanie et la Belgique ont appelé lundi à trouver une solution politique à la crise qui secoue la Syrie depuis mars 2011, faisant des dizaines de milliers de victimes, a rapporté l'agence de presse officielle jordanienne Petra.

Le ministre jordanien des Affaires étrangères, Nasser Judeh et son homologue belge, Didier Reynders ont

exhorté lors d'une réunion à Amman la communauté internationale à assumer ses responsabilités en aidant les pays touchés par le flux de réfugiés syriens, selon Petra. Le ministre jordanien a appelé à davantage d'aide pour aider le pays afin qu'il puisse continuer d'accueillir les réfugiés syriens, dont le nombre dépasse les 400 000 et qui sont installés pour la plupart dans le camp de Zaâtarie.

Le conflit en Syrie a fait, selon les Nations unies, plus de 70 000 morts et poussé à l'exode des centaines de milliers de Syriens depuis mars 2011.

UN CAFÉ LITTÉRAIRE À L'ARÔME EXQUIS AVEC L'ÉCRIVAIN HAMID GRINE

**Le samedi 23 février,
la petite salle du TRB
Béjaïa Malek
Bouguermouh était
pleine comme un
œuf dès 14h et le
public continuait à
affluer même après,
(La gent féminine,
surtout) pour suivre
avec un appétit
intellectuel débridé
les propos de l'hôte
de marque de
«Ballade littéraire»,
l'écrivain prolifique
Hamid Grine, en
l'occurrence.**

Arslane Boughiden

«Ballade littéraire», qu'animent avec brio deux messieurs amoureux des belles lettres et des beaux arts (Fatah Bouhmila et Nouredine Saïdi), a offert quelques heures de plaisir spirituel aux nombreux adeptes de ce type de rencontres, en invitant, en effet, «un» Hamid Grine égal à lui-même, soit un homme d'une simplicité, d'une humilité et d'une sérénité «heureusement» contagieuse, d'une culture si vaste et d'une telle disponibilité... Qui forcent un respect doublé de sympathie.

«Officiellement» venu présenter sa toute récente «cuvée» intitulée «Sur les allées de ma mémoire», paru aux éditions Casbah (2012), le conférencier n' pas pu, en fait, échapper à une puissante et haute vague d'agréables digressions sur laquelle il a su surfer en grand maestro.

« L'Algérie a le plus grand nombre d'écrivains dans le Maghreb »

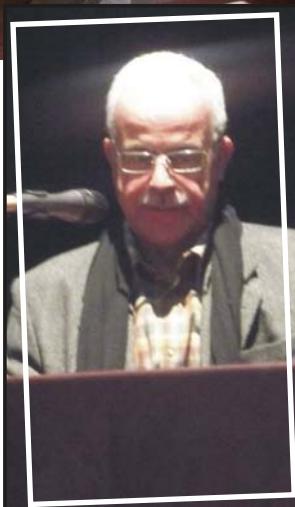


C'est une admirable atmosphère de communion et de saine complicité intellectuelle que Hamid a su subtilement et rapidement tisser avec son verbe spontané, limpide et riche dans la salle, ne tardant pas à susciter de nombreuses interventions, des questions ayant trait à son œuvre, sa technique d'écriture, ses choix thématiques, ses points de vue personnels concernant tel ou tel aspect de la littérature algérienne en général... Omar Fetmouché, directeur du TRB et célèbre metteur en scène, présent dans la salle (tout comme, d'ailleurs, le chanteur Djamel Allam), a, pour sa part, soulevé la question du rapport de l'écriture et de la mise en scène théâtrales. Mustapha Bensadi, journaliste et auteur a voulu, quant à lui, savoir le type d'attitude qu'adopte Hamid Grine «lorsque surgit, à un moment ou à un autre du trajet narratif, un «check point de l'autocensure...». La réponse du conférencier ne souffrait aucune ambiguïté et était tout

aussi diligente : « ...J'ai horreur de l'autocensure et sa pression ne réussit jamais à s'exercer sur moi». Répondant à une autre question d'ordre linguistique, l'hôte de Yemma Gouraya dira spontanément qu'il n'a aucun complexe vis-à-vis de la langue française (Le «fameux butin de guerre de Kateb Yacine, en somme). Hamid Grine évoquant les rôle et apport de l'écrivain dans le processus de la transformation socioculturelle, ne manquera pas pour autant de «déplorer l'inexistence de statut de l'écrivain, en Algérie».

A noter enfin que «Sur les allées de ma mémoire» est un recueil (ou un «condensé») de divers portraits de personnages connus ou pas. «On y trouve des célébrités, mais aussi des anonymes. Tous ont en commun leur humanité, leur fragilité mais aussi leur différence», est-il écrit en quatrième de couverture. Hamid Grine exécute, en effet, dans l'art du portrait...

A.B.



Avant-première du documentaire «La Chine est encore loin»

Le long métrage documentaire «La Chine est encore loin», basé sur le quotidien de jeunes élèves des Aurès, écrit et réalisé par Malek Bensmail a été projeté, lundi à la salle de la Cinémathèque d'Alger, en avant-première algérienne.

D'une durée de 130 minutes, le documentaire est une immersion dans une salle de classe de l'enseignement primaire d'une école du petit village de «Ghassira» dans l'est du pays et dans l'univers de la région d'Arris et du Ghoudi.

Tout au long de l'année scolaire 2006-2007, le réalisateur et son équipe ont suivi le parcours des élèves de cette classe et les efforts de leurs enseignants, pour montrer le quotidien difficile et les lacunes de l'éducation dans une région défavorisée mais pourtant très riche d'un point de vue historique et touristique.

Souvent, le regard de la caméra s'égare en dehors de la salle de classe ou de l'école coranique pour suivre des habitants du village qui pleurent la richesse naturelle et historique inexploitée de la région.

Des écoliers d'aujourd'hui aux témoins du déclanchement de la guerre de libération algérienne dans les Aurès, Malek Bensmail interroge les habitants du village sur leur rapport à l'histoire, à la langue et à la France. Sans instruction, les personnages s'exprimaient librement sur leur vécu en amazigh (en dehors de l'école), en arabe ou en français.

Interrogé par des cinéastes, qui ont plébiscité son œuvre, sur le degré de sincérité des personnages, Malek Bensmail a confié avoir donné une petite initiation aux techniques de tournage aux élèves de l'école qui se sont «très vite habitués à la présence de l'équipe et du matériel en classe».

D'autres personnes adultes comme celui de «Azzouz» ou de l'*«Emigré»*, qui se lamentent sur la misère et l'abandon d'un patrimoine et d'une région si riche, se sont approprié la caméra et ont illustré leurs convictions «de façon un peu surjoué» a indiqué le réalisateur.

Ce documentaire aborde aussi la condition de la femme chaouie, à travers la présence de la femme de ménage de l'école qui se dévoile progressivement à la caméra et qui a «exigé» de témoigner à la fin du film pour parler de son parcours du combattant vers l'émancipation surtout du lourd legs de la décennie noire.

Le titre choisi, «La Chine est encore loin», évoque de façon explicite les propos du prophète de l'Islam disant «Recherchez le Savoir jusqu'en Chine», pour montrer des lacunes dans l'éducation, le tourisme et la prise en charge et la valorisation du patrimoine algérien.

Sorti en 2007, le documentaire a déjà été distingué du prix spécial du jury du 30^e festival des trois continents à Nantes (France) en 2008 et du grand prix du festival international du film documentaire de Munich en 2009.

CINÉMA

Le Suédois d'origine algérienne, Malik Bendjelloul, remporte l'Oscar du meilleur documentaire

Le réalisateur suédois d'origine algérienne, Malik Bendjelloul, a remporté l'Oscar du meilleur documentaire pour «Searching for Sugarman» lors de la 85^e cérémonie annuelle de remise des Oscars dimanche à Hollywood (Los Angeles). «Searching for sugarman» revient en 83 mn sur le destin exceptionnel de Sixto Rodriguez, un chanteur américain d'origine mexicaine né à Detroit, qui sortit deux albums dans le plus grand anonymat au début des années 70, sans savoir qu'une copie pirate de son premier album, allait devenir des années plus tard la «bande originale» de la jeunesse en Afrique du Sud. Le documentaire suit deux fans sud-africains de Sixto qui ont cherché à savoir ce qu'il était devenu et l'ont finalement retrouvé aux Etats-Unis. C'est la première fois depuis 29 ans qu'un film suédois remporte un Oscar, le dernier couronnement remonte à 1984 avec «Fanny et Alexandre» d'Ingmar Bergman qui s'était adjugé alors 4 Oscars. Lors de cette cérémonie hollywoodienne qui pris fin lundi à l'aube, «Argo» de l'acteur et réalisateur américain Ben Affleck, a décroché l'Oscar du meilleur film alors que les acteurs Daniel Day Lewis et Jennifer Lawrence ont été sacrés meilleurs acteur et actrice pour leurs rôles dans «Lincoln» de Steven Spielberg et «Silver Linings Playbook» de David O. Russell respectivement. La statuette de la meilleure actrice dans un second rôle a été attribuée à Anne Hathaway pour sa performance dans «Les Misérables», celle de la meilleure interprétation secondaire masculine est revenue à Christopher Waltz dans «Django Unchained» de Quentin Tarantino. Comme prévu, le film autrichien «Amour» de Michael Haneke a obtenu l'Oscar du meilleur film étranger.

APS

L'impétigo chez l'enfant

comment le soigner ?

L'impétigo ne fait pas mal. Cependant, ce n'est pas une infection à prendre à la légère car il est très contagieux et il peut s'étendre rapidement. Une consultation médicale est impérative afin de déterminer le traitement adéquat. Le perçage des bulles et le ramollissement des croûtes puis la facilitation de leur chute en les lavant au savon sont essentiels car les bactéries survivent moins bien dans une plaie ouverte que dans une plaie surmontée d'une croûte qui les protège.

qu'est-ce-que c'est ?

L'impétigo est l'infection cutanée bactérienne la plus fréquente chez l'enfant. Cette infection est causée par un staphylocoque doré ou par un streptocoque, des germes fréquents au niveau des narines, que les enfants se transmettent par manuportage.

L'impétigo est très contagieux et se caractérise le plus souvent par l'apparition rapide de vésicules (= petites cloques d'eau ou de pus) puis de croûtes voire de «bulles» (= grosses cloques d'eau ou de pus) sur la peau du visage et du corps.



Personnes à risque



L'impétigo est une pathologie qui apparaît surtout chez les enfants de moins de 10 ans, notamment à partir de leur mise en collectivité (crèche, école, etc.). Les nouveau-nés et les nourrissons sont également concernés par l'impétigo car ils sont très fragiles.



Facteurs de risque



En cas d'impétigo chez l'adulte, l'alcoolisme et la toxicomanie, le diabète et les déficits immunitaires (traitement par la cortisone ou d'autres immunosuppresseurs, Sida/VIH, etc.) sont susceptibles de provoquer des complications à type d'ecthyma, notamment au niveau des membres inférieurs, où l'impétigo se recouvre d'une croûte noirâtre et qui a tendance à s'étendre.

L'ecthyma tend à se compliquer d'infections des tissus situés sous la peau : il s'agit de la cellulite infectieuse (infection des couches sous-cutanées).

L'infection peut aussi avoir tendance à se répandre le long des canaux lymphatiques : il s'agit de la lymphangite (= trainée inflammatoire rouge qui remonte le long de la jambe).

Les symptômes de l'impétigo

L'impétigo est décrit sous deux formes :

- L'impétigo croûteux

C'est la forme la plus fréquente puisqu'elle concerne 70% des cas. Elle se caractérise par l'apparition de vésicules avec un pourtour inflammatoire (= rouge,

sensible et parfois un peu gonflé). Les vésicules se rompent en quelques jours et leur suintement provoque l'apparition de croûtes jaunes comme du miel.

- L'impétigo bulleux

Il est caractérisé par l'apparition de bulles de 1 à 2 cm

de diamètre, dont le contenu est purulent. Les bulles se rompent en quelques jours et laissent des zones sans peau, appelées érosions, de la taille de la bulle préexistante, mais ayant tendance à se creuser et s'étendre sur les côtés.



Prévention de l'impétigo

La prévention passe par :

- Une bonne hygiène quotidienne de la peau
- L'évitement de la crèche ou de l'école pour les enfants atteints pour éviter la contagion.

Les règles d'hygiène sont importantes

- Percer les bulles avec une aiguille stérilisée, en passant à travers une flamme par exemple ;
- Favoriser la chute des croûtes en savonnant les lésions quotidiennement ;

- Essayer d'empêcher les enfants de gratter les lésions ;
- Se laver les mains plusieurs fois par jour et couper les ongles des enfants atteints.

Antibiotiques locaux

Ils sont appliqués sur les lésions 2 à 3 fois par jour jusqu'à la guérison complète qui prend en général une semaine.

Les antibiotiques locaux sont le plus souvent à base d'acide fusidique ou de mupirocine.

Traitements médicaux

Le traitement de l'impétigo nécessite de consulter un médecin car des complications peuvent survenir en cas de traitement inappropriate comme une extension des lésions, un abcès, une septicémie, etc. Dans tous les cas, il faut contrôler le statut antitétanique et d'en faire part au médecin. En cas d'impétigo, une revaccination est nécessaire si la dernière injection date de plus de dix ans.

Antibiotiques par voie orale

Les antibiotiques à utiliser sont laissés à l'appréciation du médecin mais sont le plus souvent à base de pénicilline, d'amoxicilline et d'acide clavulique ou de macrolides.

Les antibiotiques par voie orale sont indiqués notamment en cas :

- d'impétigo extensif, diffus ou échappant au traitement local ;
- de présence de signes locaux ou généraux de gravité (fièvre, ganglions, trainée de lymphangite (= il s'agit d'un cordon rouge remontant le long d'un membre le plus souvent, lié à la diffu-
- sion de l'infection de la peau dans les canaux lymphatiques, etc.) ;
- de facteurs de risque importants chez les nouveau-nés et nourrissons ou chez l'adulte fragile alcoolique, diabétique, immunodéprimé, ou ne répondant pas au traitement par voie locale) ;

- de localisations difficiles à traiter par soins locaux ou à risque de complications, sous les couches, sur le pourtour des lèvres ou sur le cuir chevelu ;
- en cas d'allergie aux antibiotiques locaux.

TIZI OUZOU

La Kabylie sous la neige

FERRAH MENAD



Avant la survenue d'une vague de froid, accompagnée de pluies, de grêle et de neige depuis lundi dernier, la wilaya de Tizi Ouzou se retrouve dans son blanc manteau de neige qui s'est installée en haute Kabylie et, fait rarissime, dans la ville de Tizi Ouzou. Ainsi, le chef-lieu de wilaya, bien que situé à une altitude très basse, a eu son lot de flocons blancs pendant toute la journée d'hier.

Selon les services de la Protection civile, «la plupart des routes et chemins de la wilaya ont été coupés à la circulation, rendant ainsi impossible toute circulation automobile».

La RN 15 reliant Larbaâ Nath Irathen à Aïn El Hammam est coupée entre ces deux daïras par une couche de 20 cm d'épaisseur, alors que les différents chemins de wilaya de la région, tel celui reliant Iferhounène à Aït Yahia, sont impraticables. Le CW 251 menant de Bouzeguène vers Béjaïa est à son tour fermé à la circulation tout comme se sont retrouvées isolées les dairas des Ouacifis (RN 30), des Ouadhas, Agouini Gueghrane (CW 11) et Draâ El Mizan. Pour sa part, la Kabylie maritime, Azefoune et Tigzirt ne sont plus accessibles en raison des fortes chutes de neige.

Toutefois, l'on nous précise que jusqu'en fin d'après-midi, «aucune intervention n'a été effectuée par la Protection civile et aucun dégât humain ni matériel n'a été signalé». Les effets du «sale temps» qui s'est abattu sur la wilaya, devant persister jusqu'à jeudi prochain, étaient visibles au niveau de la station de fourgons desservant la haute Kabylie, restée presque vide hier. A partir de midi, rares furent les transporteurs qui se sont aventurés à assurer le service.

«J'ai été retardé ce matin à Yakouren, mais je suis arrivé à me dégager», nous déclare un transporteur de Zekri qui nous signale qu'au niveau de la commune d'Ideur «la route est impraticable». De nombreux travailleurs habitant en dehors du chef-lieu de wilaya n'ont pas pu rejoindre leur lieu de travail. Des établissements scolaires ont été également fermés.

BOUMERDÈS

Enlèvement de 138 000 tonnes d'ordures et de déchets

Une quantité de 138 000 tonnes d'ordures ménagères et autres déchets solides a été enlevée dans la wilaya de Boumerdès dans le cadre de l'opération d'hygiène du milieu, lancée récemment par les services de la wilaya à travers les différentes communes, a-t-on indiqué lundi auprès de la

TOURISME

Des conventions seront signées jeudi entre l'ONAT et Selector pour promouvoir la destination Algérie

Des conventions de collaboration seront signées jeudi à Alger entre l'Office national du tourisme (Onat) et le Tour Operator Selectour et entre l'Onat et Air Algérie, a-t-on appris auprès de l'Onat.

Ainsi, dans le cadre de la relance de la destination «Algérie», l'Onat «a mis en place un programme de séjour, de circuits en Algérie destinés en premier lieu à nos compatriotes résidents en France et relativement au tourisme thermal dont les vertus des eaux ont dépassé les frontières», a précisé la même source.

Ces derniers souhaitent allier le bien être aux visites familiales au bled et la couverture des régions touristiques du pays qu'ils ne connaissent pas.

En collaboration avec la compagnie nationale Air Algérie, les entreprises de gestion touristique «Esto» et «Tlemcen» sont disposées à accorder des tarifs préférentiels pour le montage de package complet «avion + séjour» au départ de Paris, Marseille et Lyon.

Des séjours avec des tarifs préférentiels dans des stations thermales de Hammam Bouhanifia et Guergour se-



ront accordés également pour les résidents Algériens vivant France, avec un calendrier de départ régulier à partir de fin mars 2013, ajouté la même source.

Ces programmes qui offrent l'avantage d'être un produit complet proposé à un tarif attractif servira de produit d'appel. Cette opération sera étendue aux destinations Sud et Grand Sud avec des circuits de séjour qui seront proposés dans des régions de Ghardaïa, Timimoun et Djebel, a poursuivi la même



source, soulignant qu'un grand nombre de touristes potentiels désirent visiter l'Algérie.

Il s'agit d'anciens touristes ayant déjà visité le pays et qui aiment le tourisme d'aventure. Ce projet ambitieux sera réalisé en collaboration avec le Tour Operator français Selectour qui dispose d'un réseau de 85 agences en France et les agences d'Air Algérie dans les villes françaises citées qui ont marqué leur accord de participation active à cette opération.

SETIF

Réalisation prochaine d'une poissonnerie moderne de gros

La wilaya de Sétif vient de bénéficier d'un projet portant sur la réalisation d'un marché moderne pour la vente en gros de poissons, dont les travaux seront lancés «in extremis», a indiqué lundi à l'APS le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques.

La zone d'activités d'El Hassi, à l'est de Sétif, abritera ce projet, «le premier du genre» dans la capitale des Hauts Plateaux, a ajouté M. Djamel Taberkouk, sou-

lignant que ce marché de gros s'étendra sur trois hectares et «devra répondre aux normes internationales en la matière».

Une fois opérationnelle, cette poissonnerie de gros sera dotée des «dernières technologies de communication et de vente», en plus de son renforcement par un portail électronique pour la commercialisation et l'exposition des différents produits de la pêche, ceux de la mer ou de l'eau douce, a ajouté la même

source. Cette infrastructure sera également équipée, selon M. Taberkouk, d'unités de réfrigération et de stockage pour la protection des produits de la pêche, en plus de balances électroniques et d'appareils pour la fabrication de glace. Outre une meilleure organisation du circuit de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, ce marché «appuiera le processus de contrôle de la vente des produits halieutiques, per-

mettra de réguler les prix tout en assurant les conditions de santé et d'hygiène, et mettra fin à l'anarchie et à la spéculation qui sévissent dans le marché du poisson», a encore affirmé le même responsable.

La capitale des Hauts Plateaux est considérée comme un grand «pôle» de commercialisation et de distribution de poissons avec une quantité oscillant entre 2 et 20 tonnes écoulées quotidiennement.

BATNA :

L'achèvement de nouvelles stations d'épuration portera à 70 % le taux de couverture de cette wilaya

L'achèvement des projets de construction de stations d'épuration des eaux usées (Step), en cours de réalisation ou programmés dans la wilaya de Batna, portera à 70 % la couverture de cette wilaya en la matière, a indiqué lundi le directeur des ressources en eau.

Ces équipements permettront également de mobiliser d'importantes quantités d'eau recyclées pour l'irrigation agricole, a précisé M. Abdelkrim Chebri, relevant que la Step retenue pour la ville de Barika, seconde agglomération de la wilaya, sera réceptionnée en avril 2015.

D'un coût de 2,5 milliards de DA, cet

équipement d'une capacité de 200 000 équivalents-habitants (éq/hab) emploiera 300 travailleurs dont 100 à temps plein, a indiqué le même responsable. Mobilisant 2 milliards de DA, la Step projetée à Arris aura, quant à elle une capacité de 70 000 éq/hab, selon la même source qui fait état de l'inscription pour 2,5 milliards DA d'une opération d'extension de la Step de la ville de Batna pour en porter les capacités à 830 000 éq/hab.

Les participants à un colloque international sur l'exploitation des ressources en eau, organisé l'année dernière à Batna, avaient insisté sur la nécessité d'élargir

les capacités de cette Step dont les capacités ont été largement dépassées par l'extension effrénée de la cité.

Selon les services des ressources en eau, le projet d'une Step de 35 000 éq/hab de capacité, dans la commune de Fesdis qui abrite un pôle universitaire de 22 000 étudiants, est actuellement en «phase d'évaluation». Des demandes pour l'inscription d'autres Step pour les communes d'Aïn Tousa et de Ngaoaont été déposées auprès du ministère concerné, en plus de plusieurs «micro stations» pour les petites agglomérations comme El Hassi, a encore indiqué la même source.

BOUMERDÈS

Enlèvement de 138 000 tonnes d'ordures et de déchets

Une quantité de 138 000 tonnes d'ordures ménagères et autres déchets solides a été enlevée dans la wilaya de Boumerdès dans le cadre de l'opération d'hygiène du milieu, lancée récemment par les services de la wilaya à travers les différentes communes, a-t-on indiqué lundi auprès de la

direction de l'Environnement. La même source qui fait état de l'éradication, lors de cette opération de 271 décharges sauvages sur les 453 recensées à travers la wilaya, a noté que 36 autres sont en cours de nettoyage dans le cadre d'un programme préalablement établi par les services en charge

de cette opération. Outre cette opération, 235 actions de volontariat ont été organisées en collaboration avec la société civile, a-t-on indiqué de même source, précisant que celles-ci ont ciblé notamment les cités d'habitation et les quartiers des grandes agglomérations de la wilaya. Au moins 2 100

agents et 300 engins et moyens de transport ont été mobilisés pour cette opération qui a permis la relance de 133 projets d'enlèvement des ordures, de traitement et d'entretien des espaces verts dans le cadre du programme «Blanche Algérie».

APS

ALGER

Guet-apens meurtrier

A. Ferrag

En ce début du mois de février de l'année 2012, un horrible crime est venu troubler la quiétude du quartier de Aïn Naâdja.

En effet, un jeune homme de 30 ans a été assassiné froidement par un jeune de 26 ans. Une année plus tard, l'affaire est traduite devant la justice, le verdict est de 20 ans de réclusion criminelle contre l'assassin.

Comment faire pour avoir de l'argent ? Le criminel a trouvé la solution, tendre un guet-apens et tuer...

Abderezzak, 26 ans, un repris de justice originaire d'El Harrach, s'est retrouvé en ce 2 février 2012 sans le sou. Pour faire face à cette situation, ce dernier ne trouva pas mieux que de s'attaquer à un jeune de 30 ans, le blessant grièvement, dans le but de le détrousser de 2 000 DA.

Un citoyen de passage avisa la gendarmerie de la découverte d'un cadavre sur les lieux, les gendarmes trouvèrent un homme gisant dans une mare de sang, les vêtements en lambeaux, la tête défoncée. Il y avait à proximité, non loin du corps, un couteau de cuisine. La dépouille fut déposée à la morgue du CHU pour identification et autopsie. Le médecin légiste releva les traces de 15 coups de couteau dans le dos, au thorax et à la gorge ainsi que des lésions à la tête, le dossier fut déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger.



Après une minutieuse enquête, Abderezzak est arrêté.

Présenté devant le tribunal criminel, en ce mois de février 2013, ce dernier nia avoir prémedité son acte et déclare qu'il n'avait nullement l'intention de tuer. Le président de la cour, voulant alors réveiller la conscience du criminel, lui demande de s'approcher. Il lui montra les différentes photos de la victime et des deux pierres ensanglantées, des photos atroces et il montra aussi ce qu'il restait du couteau. Mais tout cela ne perturba nullement Abderezzak qui resta de glace. Aucun regret, c'est ce qui a scandalisé le président.

Le procureur demanda à l'assassin de donner certains détails, particulièrement sur le temps mis pour charcuter sa victime.

Abderezzak nie avoir brisé la lame du couteau sur le corps de victime.

«C'est donc la gendarmerie qui a brisé ce couteau ?», ironise le procureur général qui était visiblement exaspéré par le sang froid de l'accusé. «Pour cette somme, vous avez donc tué un homme ? Dans son réquisitoire, le procureur général requiert la perpétuité.

La défense essaya tant bien que mal de requalifier l'accusation d'homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens en coups et blessures ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner, et demande à la cour d'accorder des circonstances atténuantes à son client en prenant en considération son jeune âge.

Après délibérations, l'accusé est reconnu coupable de meurtre avec prémeditation, guet-apens et intention de tuer avec circonstances aggravantes. Il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

EL-BAYADH

3 morts et 15 blessés, suite au renversement d'un bus

Trois personnes ont perdu la vie et 15 autres ont été blessées, suite au renversement d'un autobus sur la RN6 près d'El-Bayadh, a-t-on appris de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Alger-El Bayadh, avec à son bord une vingtaine de passagers, à 20 km de la ville d'El Bayadh, a-t-on précisé.

Les corps des trois victimes, dont deux ont été jusque-là

identifiées, une femme de 30 ans et un homme de 32 ans, ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Bayadh où ont été aussi évacués les blessés.

Une grande mobilisation est déployée au niveau des urgences médicales de l'hôpital où se sont également rendues les autorités de la wilaya pour s'enquérir de la situation.

Les services de la Gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce tragique accident.

TUNISIE

L'assassin présumé de Chokri Belaïd arrêté

L'assassin présumé de l'opposant Chokri Belaïd a été arrêté ce lundi et semble appartenir à la mouvance salafiste radicale, indiquent plusieurs sources médiatiques concordantes ci-dessous.

Le suspect, âgé de 31 ans, aurait été arrêté dans la banlieue nord de Tunis, précisent les mêmes sources, affirmant

que son complice présumé a également été arrêté. L'agence tunisienne TAP n'a pas pu vérifier ces informations, les services compétents au ministère de l'Intérieur étant actuellement injoignables. Chokri Belaïd, avocat, défenseur des droits de l'homme et coordinateur général du Front Populaire, a été tué par balles le 6 février.



BOUMERDÈS

Un terroriste condamné à la prison à perpétuité

Le tribunal criminel de Boumerdès a prononcé lundi une peine de prison à perpétuité à l'encontre d'un terroriste activant dans le centre du pays.

L'accusé dénommé «Aboul-Abbas» qui avait rejoint les groupes terroristes depuis 1993 au sein desquels il officiait en tant que «juge» dans le centre du pays, a été condamné pour les chefs d'inculpation de «constitution de bande terroriste armée», d'«homicide volontaire», d'«enlèvement», de

«pose d'explosifs dans des lieux publics» et de «fälsification de documents officiels».

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 lorsque l'accusé a été arrêté au cours d'une embuscade tendue dans le village Aïn El-Hamra à Bordj Menaïel (à l'est de Boumerdès) avec en sa possession une arme à feu, des munitions, deux cartes d'identité, plusieurs fausses cartes professionnelles de la Sécurité nationale et cinq téléphones portables.

L'accusé a déclaré pen-

dant l'instruction avoir commencé à activer comme terroriste à l'âge de 23 ans et qu'il avait activé au sein de plusieurs groupes terroristes avant de se rendre dans les wilayas de Tizi Ouzou puis Béjaïa. Il a ajouté également avoir été désigné juge légal des groupes terroristes en 2002, s'être rendu à la wilaya d'El Oued pour obtenir des armes de contrebande, émis une fetwa (avis religieux) pour l'assassinat d'un policier enlevé par un groupe terroriste et participé à plusieurs opérations terroristes.

Cependant, devant la cour, l'accusé a nié les chefs d'inculpation qui lui étaient attribués, déclarant que durant les 17 années qu'il avait passées au sein des groupes terroristes, il ne faisait que diriger les cinq prières et n'avait jamais participé à des opérations d'assassinat ou de chantage ou autres.

Le procureur de la République avait requis la peine de mort à l'encontre de l'accusé.

APS

BISKRA :

Un homme de 38 ans condamné à la peine capitale pour l'assassinat de son épouse

Un homme de 38 ans (M.B.), convaincu de l'assassinat de son épouse, a été condamné, lundi après-midi par le tribunal criminel près la cour de Biskra, à la peine capitale, a-t-on constaté. Il a été révélé au cours de l'audience que les faits de cette affaire remontent au 30 octobre dernier lorsque cet homme avait mis fin aux jours de sa femme en lui portant plusieurs coups de couteau en diverses parties du corps à la suite d'une bataille dispute. Le tribunal, en prononçant la peine capitale, a suivi le réquisitoire du procureur de la République, tandis que la défense avait axé sa plaidoirie sur les «difficultés psychologiques» du prévenu.

(M'SILA

2^e jour de protestation à la cimenterie de Hammam Dhalââ

Les travailleurs de la cimenterie de Hammam Dhalââ (M'sila), du groupe Lafarge, poursuivent lundi leur mouvement de protestation pour la deuxième journée consécutive, a-t-on constaté. Cet arrêt de travail a été déclenché, selon des protestataires, en «signe de solidarité avec trois de leurs collègues, dont deux ont été licenciés et le troisième sanctionné par une retenue sur salaire». Des négociations entre les représentants des travailleurs et des responsables de la cimenterie ont été entamées dans l'objectif de trouver un compromis et redémarrer l'unité de production. Une source parmi le staff gestionnaire de la cimenterie a précisé à l'APS que les sanctions prises par l'administration relèvent d'une «question de gestion», soulignant que les travailleurs ont été aussi privés de la prime annuelle d'intérêt du fait que l'objectif de production, convenu entre les représentants du syndicat et l'administration, «n'a pas été atteint».

La même source reproche aux syndicalistes leur «manque de communication» et le fait qu'ils n'aient pas précisé aux travailleurs les conditions dans lesquelles cette prime est octroyée». La cimenterie Lafarge de Hammam Dhalââ emploie 400 travailleurs pour une production annuelle moyenne de plus de 7 millions de tonnes de différents types de ciments.

TLEMCEN

La neige perturbe la circulation sur les routes montagneuses

Les chutes de neige, enregistrées dans la nuit de dimanche à lundi sur les monts de la wilaya de Tlemcen ont perturbé la circulation sur les routes montagneuses, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. Les services techniques de cette Direction s'attellent depuis lundi matin à des travaux pour dégager les routes bloquées et les rouvrir aux usagers, selon le responsable du service exploitation et maintenance routière. Cinq chasse-neiges et du sel ont été utilisés dans cette opération qui a ciblé les routes de montagne dont la RN 22 reliant Tlemcen et Sebdou, le chemin traversant les monts de Tzarifet, la RN 99 entre Zouia et El Abed et le CW 70 B reliant Sidi Youcef à Saadania. La circulation dans ces voies rouvertes nécessite néanmoins la précaution de la part des automobilistes, a-t-on averti.

ETATS-UNIS - CHINE Chesapeake Energy vend des actifs gaziers et pétroliers à Sinopec

Le groupe pétrolier et chimique chinois Sinopec a racheté lundi pour 1,02 milliard de dollars des actifs de la société américaine Chesapeake Energy (CHK) dans les gisements pétroliers et gaziers de Mississippi Lime (Oklahoma du Nord), afin de renforcer sa présence aux Etats-Unis. Dans le cadre de cette transaction, Sinopec va acquérir la moitié de la société mixte qui exploite des champs de schiste d'une superficie d'environ 340 000 hectares et dont la production a atteint en moyenne 34 000 barils équivalents pétrole par jour au 4^e trimestre 2012, selon l'agence Dow Jones. Les coûts futurs de développement et d'exploitation de cette société mixte seront partagés proportionnellement entre les deux groupes. La transaction va permettre à Chesapeake de récupérer de la trésorerie alors que le deuxième producteur américain de gaz naturel, derrière Exxon Mobil, a dû faire face à un effondrement des prix du gaz naturel aux Etats-Unis et cherche désormais à se réorienter vers des forages pétroliers plus profitables qui nécessitent d'importants investissements, explique Dow Jones. Sinopec va, de son côté, renforcer sa présence aux Etats-Unis alors qu'il avait déjà conclu l'an dernier un accord de plus de 2,5 milliards de dollars avec Devon Energy pour exploiter des forages pétroliers et gaziers dans le Midwest. Son concurrent chinois, Cnooc, a pour sa part conclu il y a quelques semaines l'acquisition du groupe canadien Nexen Energy pour près de 15 milliards de dollars, après avoir déjà acquis en 2010 et 2011 des participations de Chesapeake dans des champs de pétrole de schiste au Texas, au Colorado ou au Wyoming.

ITALIE

Les Bourses en petite progression, inquiétudes sur une instabilité

Les principaux marchés boursiers ont terminé en légère progression lundi les opérateurs focalisant sur les résultats des élections en Italie dont les sondages ont été diversement interprétés par les observateurs. «Les premiers sondages en Italie sont illisibles et très contradictoires. Cela nous rappelle de très mauvais souvenirs avec ce que l'on avait connu lors du référendum en Grèce notamment», a noté un expert boursier. La Bourse de Londres a ainsi terminé en légère hausse sous le poids des craintes d'instabilité politique en Italie où la droite de Silvio Berlusconi est donnée en tête au Sénat alors que la gauche l'emporterait à la Chambre des députés. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a pris 19,67 points, soit 0,31%, par rapport à la clôture de vendredi, à 6 355,37 points. La Bourse de Francfort a également clôturé dans le vert mais sans céder à l'euphorie alors que les incertitudes persistaient sur les résultats des élections législatives en Italie. L'indice Dax a terminé sur un gain de 1,45% à 7 773,19 points. Mais il avait gagné jusqu'à 2,59% en milieu d'après-midi quand les premiers sondages sortie des urnes en Italie avaient donné une large majorité à la coalition de centre gauche menée par le chef du Parti démocrate Pier Luigi Bersani. La Bourse de Paris a terminé en timide hausse. L'indice CAC 40, après avoir gagné plus de 2% en séance, finit sur un gain de 0,41% à 3 721,33 points dans un volume d'échanges de 3 498 milliards d'euros. Les autres places financières ont également effacé une partie de leurs gains. Francfort clôture en hausse de 1,45%, Londres de 0,31%, Madrid de 0,80% et Milan de 0,73%. L'Eurostoxx 50 a gagné 0,83%. En cours d'échanges, Wall Street était en revanche dans le vert le marché accueillant avec nervosité les premiers résultats électoraux en Italie qui semblaient annoncer une situation instable dans la troisième économie de la zone euro : le Dow Jones reculait de 0,23% et le Nasdaq de 0,45%. Le Dow Jones Industrial Average cédait 59,83 points à 13 940,74 points, après s'être hissé plus tôt à un nouveau sommet en cinq ans, à 14 081,58 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, abandonnait 3,75 points à 3 158,07 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 baissait de 0,40% (-6,02 points) à 1 509,58 points.

M. BENMERADI L'A ANNONCÉ À ANNABA Les contraintes liées à l'investissement touristique levées

Les contraintes liées à l'investissement touristique dans le pays ont toutes été levées, a affirmé lundi à Annaba le ministre du Tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Benmeradi.

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a de nouveau appelé, dans ce cadre, les responsables concernés à «encourager les investisseurs à localiser et à concrétiser leurs projets dans les zones d'expansion touristique (ZET)».

Les mesures de facilitation prises dans ces sens sont «susceptibles d'avoir un effet incitatif sur les investisseurs nationaux et étrangers qui pourront lancer leurs projets dans les ZET dotées de plans d'aménagement touristique (PAT)», a souligné M. Benmeradi, avant d'inviter les promoteurs à «investir en Algérie, un pays qui aspire à relever le défi de la qualité touristique». Le ministre a insisté, d'autre part, sur la nécessité de localiser les 22 projets touristiques prévus à Annaba au niveau



des ZET de Oued Bagrat (Seraïd) et de la Baie Ouest de Chetaihi. La localisation de ces projets programmés dans des ZET disposant de plans d'aména-

gement permet d'encourager l'investissement dans le secteur et de promouvoir la destination Algérie.

Un exposé consacré à la modernisation de cinq établissements hôteliers publics, en l'occurrence le Seybouse et El Moutazeh (Annaba), Mermoura et Chellala (Guelma) et El Kala, dans la wilaya d'El Tarf), moyennant un coût global de 9 milliards de dinars a été présenté au ministre qui s'est rendu par la suite à l'hôtel Sabri où il a visité une exposition de l'artisanat local. L'inspection des travaux d'extension de l'hôtel Mimosa Palace a constitué la dernière étape de la visite de M. Benmeradi qui avait présidé, dans la matinée, une cérémonie de signature d'un contrat de gestion et de management entre le Groupe Benouhiba et la chaîne internationale hôtelière Golden Tulip. Ce contrat d'une durée de 10 ans vise la mise à niveau du système de gestion des hôtels Sabri et Rym El Djamil qui seront désormais, respectivement, le «Sabri Golden Tulip» et le «Tulip Inn».

ENERGIE

Distribution de gaz 2010-2014: Ouverture mardi des plis des offres techniques

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) procédera mardi à Blida, à l'ouverture publique des plis des offres techniques du projet de réalisation des réseaux de distribution de gaz, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, annonce lundi un communiqué de la SDC.

Il s'agit de la première tranche du projet quinquennal qui comprend, dans sa globalité, la réalisation de 251 203 branchements à travers 7 194,24 km de réseaux de distribution qui couvriront 184 localités et près de 400 quartiers et lotissements sociaux, selon SDC, filiale du groupe Sonelgaz.

La séance d'ouverture des plis des offres techniques qui aura lieu à l'Ecole technique de Blida et qui se fera pour le compte des sociétés de distribution de l'électricité et du gaz

d'Algier, Est et Ouest, fait suite à l'avis d'appel d'offres national qui a été lancé auparavant. Selon la procédure, «durant la phase technique, il sera demandé aux soumissionnaires intéressés de remettre une offre technique sans aucune mention de prix. Cette phase permettra aux sociétés de distribution d'examiner les capacités de réalisation des entreprises et leur présélection» a-t-on expliqué de même source.

Au cours de la phase commerciale, «il sera demandé aux soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des offres techniques de soumettre leurs offres commerciales.

Les soumissionnaires retenus à l'issue de la première étape seront invités, par écrit, à remettre sous pli fermé non identifiable leur offre commerciale», précise encore le communiqué de la SDC.

ETATS-UNIS

La «séquestration» rendrait les Etats-Unis plus vulnérables aux attaques terroristes

La secrétaire américaine à la Sécurité intérieure, Mme Janet Napolitano, a prévenu lundi qu'une éventuelle mise en œuvre de la «Séquestration» compromettrait le dispositif sécuritaire de lutte contre le terrorisme aux Etats-Unis.

La «séquestration» est un dispositif qui prévoit qu'en cas de désaccord entre la Maison-Blanche et les Républicains, avant le 1^{er} mars, sur les modalités de réduction du déficit budgétaire, des mesures de coupes dans les dépenses fédérales seront déclenchées automatiquement à partir de vendredi prochain.

Il s'agira de l'annulation de dépenses publiques dans plusieurs secteurs pour un montant de 1 200 milliards de dollars sur dix années dont 85 milliards de dollars dès mars 2013 avec la mise en congé sans solde de plus de 800 000 fonctionnaires.

«Je ne pense pas que nous pourrions maintenir le même niveau de sécurité dans tous les lieux à travers le pays avec les mesures de séquestration», a déclaré Mme Napolitano. En effet, ces réductions budgétaires frapperont également le Pentagone, le ministère de la Justice et d'autres agences de sécurité nationale des Etats-Unis.

«Je pense que si vous regardez la combinaison de l'effet sur les départe-

ments respectivement de la Sécurité intérieure, de la Justice et de la Défense, nous aurons des impacts réels sur la solidité de notre position défensive», a-t-elle encore souligné devant la presse à la Maison-Blanche.

Ces mises en garde de Mme Napolitano s'ajoutent à celles lancées depuis ces derniers jours par le président Barack Obama pour faire pression sur le Congrès à adopter un accord qui permettrait d'éviter cette cure d'austérité. Plus tôt, le président Obama a exhorté les gouverneurs des 50 Etats du pays, réunis à Washington pour leur rencontre annuelle, à faire pression sur leurs élus au Congrès afin de parvenir à un compromis.

Pour s'en défendre, les républicains ont indiqué que la Maison-Blanche tentait d'«effrayer» le peuple américain en recourant à «des tactiques alarmistes». «Mon conseil pour le président Obama est d'arrêter cette campagne, et de cesser la mobilisation de ses ministres pour effrayer le peuple américain», a déclaré à la presse un gouverneur républicain, ajoutant que M. Obama devrait «se retrousser les manches et faire le difficile travail de gouverner». Interrogée sur ces commentaires, Mme Napolitano a réfuté que le gouvernement userait de tactiques alarmistes: «Je ne suis pas ici pour faire peur aux gens, je suis ici pour informer



et permettre aux gens de commencer à se préparer à cette situation», a-t-elle déclaré.

En fait, la difficulté des rudes négociations qui s'annoncent dans les prochains jours entre les deux camps réside dans le fait que les républicains considèrent avec intransigeance que toute nouvelle hausse des impôts est hors de question après celle concédée en décembre dernier, alors que le gouvernement avance qu'un compromis est impossible sans une augmentation des taxes pour les riches.

APS

Programme du mercredi 27 février 2013



09h30 : *Le soleil et la vérité* (09) rediff - Feuilleton alg
10h00 : *El ardh el haya* (04) - Documentaire
10h30 : *Loulou* (04) - Dessin animé
11h00 : Expression livre «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : *Yakoute* (09) - Feuilleton doublé
13h45 : *Min barari el cherq* (27 et fin) - Documentaire
14h30 : *Yaoumiyate moudir ame* (18) - Feuilleton arabe
15h20 : *Barbie* - Long métrage dessin animé
16h35 : Il était mille fois n°08 - Série enfantine
17h00 : *Actu-elle* - Magazine
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h25 : *Le soleil et la vérité* (10) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : *Alhane wa chabab* - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Rendez-vous de l'économie - Economie
21h45 : *Mouhakamate djouha* - Théâtre
23h15 : Un gamin en or «Maradona» - Reportage
oofoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Météo
13:55 *Section de recherches* - Série policière - Vents contraires - Saison 2 (7/8)
14:50 *Section de recherches* - Série policière - Corps à corps - Saison 2 (8/8)
15:45 *Section de recherches* - Série policière - Pour le meilleur et pour le pire - Saison 3 (3/10)
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Edith et Benoît, Lozère
Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Mon assiette santé - Magazine de services
20:34 Instants d'émotion - Magazine de découvertes
20:40 Météo
20:45 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21:35 *Unforgettable* - Série de suspense - L'homme dans les bois - Saison 1 (22/22)
22:20 *Unforgettable* - Série de suspense - Frères d'infortune - Saison 1 (13/22)
23:15 *Les experts : Miami* - Série policière - Pièges en direct - Saison 6 (17/21)



18:54 C'd'aujourd'hui - Variétés
18:55 Mot de passe - Jeu
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:44 Météo 2
22:20 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Mort à l'ancienne - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - L'homme derrière les mots
14:45 Kéno - Loterie
14:55 Questions au gouvernement - Débat - Depuis l'Assemblée nationale.
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - *Lumières de Pointe-Noire*, d'Alain Mabanckou (Seuil)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:50 Le plein de buts - Football - Coupe de France - 8^e de finale.



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 L'amour dure trois ans - Comédie sentimentale
15:35 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Christophe Cousin en Irlande
16:30 *Les winners* - Comédie
18:10 Kaira shopping - Série humoristique - Happy Slapping - Saison 2
18:15 Les Simpson - Série d'animation - Business Bart - Saison 16 (5/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
22:25 Source code - Thriller



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Le dépôt de garantie
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15:55 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma sœur est jalouse de mon couple
16:20 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma patronne me harcèle
16:45 Côté match - Multisports
17:00 Football - Coupe de France 8^e de finale - Jeu - Episode 2 - Saison 2 -



La sélection

20:50

Unforgettable - Série de suspense -

Durée : oh45 - Acteur : Poppy Montgomery, Dylan Walsh, Michael Gaston - Réalisateur : Jean de Segonzac
Prise au piège - Saison 1 (21/22)
Quand Walter Morgan est retrouvé mort, Carrie devient le suspect numéro 1. Elle l'avait rencontré très peu de temps avant qu'il soit assassiné.



20:45

La crèche des hommes - Téléfilm sentimental



Durée : 1h35 - Acteur : Salim Kechiouche, Alex Fondja, Julien Courbey - Réalisateur : Hervé Brami
Un habitant des cités au chômage décide de délaisser sa sempiternelle entrée d'immeuble pour s'offrir un avenir. Son idée : créer une crèche dans le quartier.



Football - En direct

20:45

Durée : 2h05 - Coupe de France 8



de finale. Paris-SG (L1) / Marseille (L1). Au Parc des Princes, à Paris.



20:55

Boomerang - Société



Durée : 1h30 - Le côté obscur de la barre chocolatée
Une immersion dans l'univers impitoyable de l'agroalimentaire à travers une découverte des plantations de cacao, d'huile de palme et de soja, ingrédients des barres chocolatées.



Ma maison est la plus originale - Jeu

20:50

Durée : 2h20 - Présentateur :

Stéphane Plaza

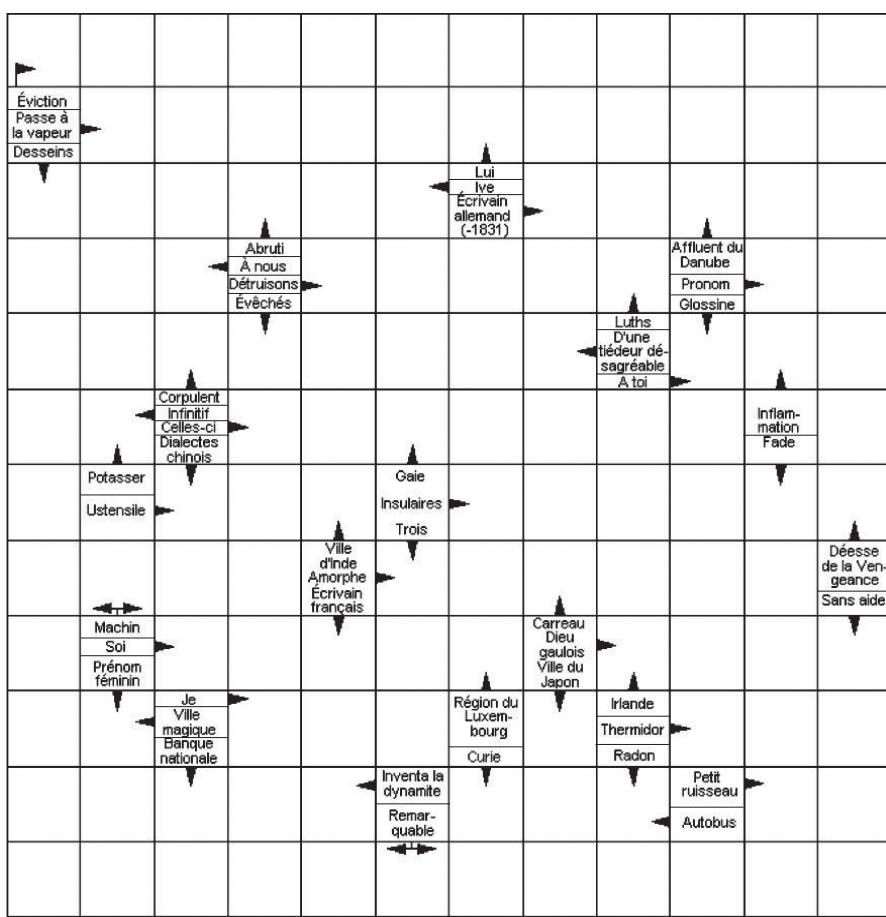
Episode 3 - Saison 2

Pour cette troisième émission, le jury sillonne la Bretagne et ses environs. Evelyne vit depuis sept ans au milieu de la nature dans un abri constitué uniquement d'herbes et d'argile. A Belle-Ile-en-Mer, découverte d'une longère totalement rénovée. En Basse-Normandie, Sylvie a aménagé toute sa maison sur le thème de la mer et des voyages. A Nantes, Philippe a réhabilité un ancien garage.

Quant à Christine et Roland, ils vivent dans une imposante demeure 100 % autonome. Direction ensuite la Belgique pour les jurés, qui y visitent une maison cube en verre, un palais des excentricités situé dans les Flandres, une chapelle loft et, dans les Ardennes belges, le chalet conçu par Monika.



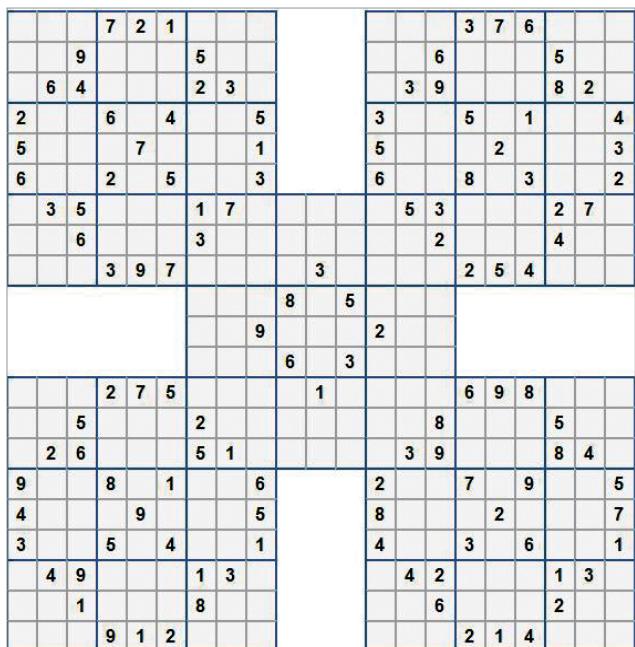
Mots fléchés n°207



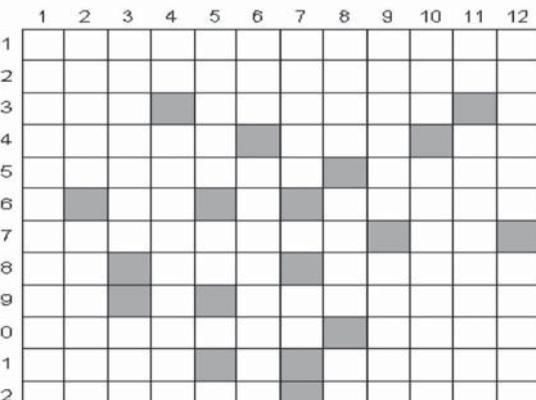
Samuraï-sudoku n°207

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°207



Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Mari-taine - Homme politique chinois - Mam-mifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bi-valve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Pla-nète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Èvêque de Césarée - Écrivain améri-cain
13. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
14. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
15. Recroqueviller - Dévêtus
16. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
17. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
18. Mois - Race bovine
19. Éléments d'un test - Cale en forme de V
20. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nou-velle - Pilier cornier - Magnésium
21. Commune de Suisse - Progrès
22. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
23. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
24. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nou-velle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL (JUNIORS)

L'Algérie présente à Tunis du 28 février au 10 mars

La coupe d'Afrique des nations (juniors) de volley-ball aura lieu du 28 février au 10 mars 2013 à la salle de Sidi Boussaïd à Tunis, avec la participation de neuf sélections dont celle d'Algérie, a annoncé Belhassan Boukhtioua, président du comité d'organisation. Les sélections participantes seront en compétition pour décrocher le titre continental, mais également une des quatre premières places qualificatives au championnat du monde de volleyball Juniors qui aura lieu en Turquie du 22 août au 1^{er} septembre 2013.

Lors d'une conférence de presse, le président du comité d'organisation,



CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE DE HANDBALL

L'ES Ain-Touta peaufine sa préparation

L'équipe de handball de l'Entente sportive d'Ain-Touta (35 km au sud de Batna), sociétaire de la division Excellence, peaufine sa préparation sur le parquet de la salle omnisports la ville en vue du 10ème championnat arabe des clubs vainqueurs de coupe.

En prévision de cette joute prévue le 20 mars prochain à Marrakech (Maroc), les protégés du coach Tarik Hassani poursuivent leur préparation dans un climat serein et dans une ambiance bon enfant. Interrogé par l'APS lors d'une séance d'entraînement, dimanche, Hassani s'est dit «confiant» en ses poulains et «très heureux» de l'ambiance qui règne au sein de son groupe. «Mes joueurs sont extrêmement motivés à l'idée de représenter la petite balle algérienne», affirme le coach.

Les joueurs de l'ESAT qui viennent de se déplacer dans la capitale pour un tournoi amical organisé par le GS Pétroliers d'Alger, sont «très confiants» et «très appliqués» dans leur préparation, indique encore Hassani. De son côté, le président du club, M. Mourad Noureddine, a mis en exergue «la bonne conduite» de l'ensemble de l'effectif qui a «su gagner la sympathie et la considération des supporters et de la population locale, tout heureuse de voir la formation d'Ain Touta disputer une joute internationale pour la première fois». Cette participation que tous les sportifs de la région de Batna attendent avec impatience, sera sans doute, selon le président, le «signe du décollage de la petite balle dans la wilaya des Aurès».

également vice-président de la fédération tunisienne de volleyball, a indiqué que «la Fédération a déployé un maximum d'efforts pour garantir la réussite de cet événement continental». Les pays participants sont : l'Algérie, Libye, Maroc, Egypte, Afrique du Sud, Sierra Leone, Rwanda, Congo et Tunisie, pays organisateur. «De plus, tout a été mis en œuvre aux plans technique, logistique et médiatique pour couronner de succès cette joute», a-t-il ajouté. Il convient de noter que la réunion technique de cette compétition se tiendra le 1^{er} mars et que plusieurs équipes africaines sont déjà arrivées en Tunisie.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE TIR AU FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE À MILA
100 athlètes présents au rendez-vous de Telaghma

Le championnat national militaire de tir au fusil semi-automatique a débuté, lundi, sur le champ de tir électronique du 7^e bataillon blindé de Telaghma, dans la wilaya de Mila, avec la participation de 100 athlètes (dames et messieurs) représentant 20 équipes issues des diverses régions et écoles militaires. L'ouverture officielle de ce championnat de deux jours, a été présidée par le colonel Kouider Selmane, commandant du 7^e bataillon blindé qui a notamment souligné l'importance du tir pour le développement de l'aptitude au combat des éléments de l'Armée nationale populaire qui ont eu à prouver leur valeur lors de compétitions arabes, africaines et internationales».

Après la levée de l'emblème national et le défilé des délégations participantes, l'épreuve de tir a débuté sur des cibles situées à 200 mètres qui doivent être atteintes en positions debout, à genoux et couché. Détentrice du record national de tir chez les dames avec 164 points, le sergent-chef Zineb Hamdaoui, médaillée de bronze au dernier championnat d'Afrique militaire, s'est dite heureuse de prendre part à cette joute où elle compte briller et améliorer ses performances.

ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT

Le Jamaïcain Usain Bolt s'alignera sur le 200 m le 6 juillet

Le sprinteur jamaïcain Usain Bolt s'engagera dans le 200 m lors du meeting d'athlétisme de Paris le 6 juillet, une réunion à laquelle le champion olympique n'avait pas pris part l'an passé, a annoncé mardi le directeur du rendez-vous Laurent Boquillet. «Avec Bolt, on sait qu'on va remplir plus facilement le Stade de France. Et c'est la promesse d'un duel avec Christophe Lemaitre», a déclaré Laurent Boquillet. Le directeur du meeting a indiqué avoir déboursé «300.000 dollars (près de 229.000 euros) pour faire venir Bolt, son tarif habituel "non négociable et sans surenchère", a-t-il précisé. Avant son nouveau triplé olympique à Londres l'été dernier (100, 200, 4x100 m), Bolt demandait 250.000 dollars pour venir en meeting (près de 191.000 euros). La réunion de Paris est la 9^e étape du circuit majeur des meetings d'athlétisme.



IL AURA LIEU DU 7 AU 9 MARS

Le 9^{ème} Open international des échecs à Sidi Bel-Abbès



Le 9^{ème} open international des jeux d'échecs toutes catégories filles et garçons aura lieu du 7 au 9 mars prochain au centre culturel «Benghazi Cheikh» de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette édition verra la participation de dix échiphiles représentant le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe en plus de 110 autres de 25 ligues de wilayas du pays, a-t-on indiqué. Cette manifestation sportive est organisée par la direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec la ligue de wilaya de Sidi Bel-Abbès des échecs dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, a-t-on ajouté.

Ce Open sera disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 25 minutes avec l'ajout de 10 secondes pour chaque ronde. La direction du tournoi est assurée par l'arbitre international algérien, Bendellal Djelloul assisté de cinq arbitres fédéraux, a-t-on encore signalé.

ATHLÉTISME

221 athlètes de 11 Sûretés de wilaya au cross régional de police à Chlef

221 athlètes représentant 11 Sûretés de wilaya du centre du pays prendront part, jeudi prochain à Chlef, au cross régional qui aura pour cadre le parcours de Moufkia, au nord de la ville, a-t-on appris auprès de la Sûreté de la wilaya.

Organisée sous le slogan «La police algérienne : Santé et Sport», cette manifestation à laquelle participent également 68 athlètes de sexe féminin, se déroulera sur un parcours de six kilomètres pour les athlètes masculins et de quatre kilomètres pour les athlètes dames. Cette manifestation sportive, qui sera rehaussée par la présence d'un représentant du directeur général de la Sûreté nationale, regroupera en plus des athlètes de la Sûreté de la wilaya de Chlef, ceux des Sûretés des wilayas d'Alger, Tipasa, Blida, Boumerdès, Bouira, Tizi Ouzou, Djelfa, Msila, Médéa et Aïn Defla.

Solution Samurai-sudoku N°206

7	4	5	8	6	2	3	1	9
6	2	9	3	5	1	7	4	8
8	3	1	4	9	7	2	6	5
9	8	7	1	4	6	5	2	3
1	5	4	2	8	3	6	9	7
2	6	3	9	7	5	4	8	1
4	7	6	5	1	9	8	3	2
5	9	2	6	3	8	1	7	4
3	1	8	7	2	4	9	5	6

1	7	8	5	6	9	3	2	4
4	6	2	7	1	3	5	9	8
3	5	9	8	2	4	7	6	1
5	1	7	9	3	8	6	4	2
9	2	3	6	4	1	8	5	7
6	8	4	2	7	5	9	1	3
7	4	3	5	6	2	8	9	1
8	6	5	7	4	3	2	1	9
9	3	2	1	8	7	6	4	5

Solution Mots Croisés N°206

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRI
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°206

PRAGMATIQUES
LAIRDS■MINI■
AVEU■ETA■IFS
NI■APLOMB■FA
TROUILLARDES
U■O■LESTOILE
RE■ROT■SA■B
EFFACIONS■IO
URI■ALINEAS■
SISTRE■ORNAI
ETC■POE■AGIO
SS■MENUISEES

JS KABYLIE

Hannachi : le retour

Ferrah Menad

Tout est fin prêt, reste la cérémonie officielle. Elle aura lieu après le match contre le CSC au stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou.

Ayant été forcé au repos total pendant plus d'un mois pour des raisons de santé, le président de la SSPA-JSK, Mohand-Chérif Hannachi, reprend progressivement les choses en main notamment la gestion des affaires courantes du club. Ainsi, comme nous l'avons rapporté dans notre édition d'hier, les responsables de la firme Fiat en Algérie se sont déplacés avant le match de la 22^e journée contre l'USMA

à Tizi pour s'entretenir avec les responsables de la formation du Djurdjura à propos des dernières modalités à accomplir concernant le partenariat. Après une virée sur la pelouse où le DG en personne a fait la connaissance des joueurs et membres du staff technique, la délégation officielle a rejoint le siège du club pour rencontrer Hannachi.

Tout est fin prêt, reste la cérémonie officielle. Selon les informations que nous avons recueillies auprès d'un proche du club, la rencontre entre Hannachi et les représentants de Fiat a été fructueuse puisque plusieurs accords ont été signés.

Selon les informations en notre possession, le projet de partenariat est dés-



ormais réglé sous tous ses paramètres et ne reste que la cérémonie officielle pour annoncer la nouvelle à la famille de la JSK via les médias. Elle aura lieu après le match contre le CSC. Par ailleurs, les deux joueurs Maïza et Belakhdar passeront devant le conseil de discipline aujourd'hui qui sera présidé par le boss des Verts et Jaune Mohand Chérif Hannachi.

TRANSFERT

Taoufik Rouabah nouvel entraîneur d'Al Taâwoune (Arabie Saoudite)

M.A.F



Le technicien algérien Taoufik Rouabah est devenu le nouvel entraîneur du club saoudien d'Al Taâwoune (division 1), en remplacement du Macédonien, Gjoko Hadzievski, limogé en raison des derniers mauvais résultats enregistrés par le club, a-t-on appris auprès de ses proches. Les dirigeants saoudiens ont jeté leur dévolu sur l'entraîneur algérien, qui est à sa première expérience à l'étranger, après avoir exercé son métier, essentiellement au sein des équipes de l'est du pays. L'équipe d'Al Taâwoune reste sur un match nul concédé mercredi dernier à domicile face à Shoala (1-1), en match comptant pour la 20^e journée du championnat saoudien de football. Au classement général, l'équipe est très mal en point puisqu'elle occupe la 11^e place (sur 14 équipes), avec 16 points, à une longueur seulement du premier relégable, Hajar, qui compte un match en moins à disputer face à Ennasr Essaoudi. Taoufik Rouabah, qui a dirigé cette saison l'équipe du CA Batna (Ligue 1 algérienne), aura la lourde mission de mener Al Taâwoune vers le maintien chose qui ne sera pas du tout facile. Pour rappel, l'équipe d'Al Taâwoune renfermait en son sein l'attaquant algérien Hadj Bouguéche, qui a porté ses couleurs la saison dernière, avant de rejoindre lors du mercato d'hiver le MC Alger.

USM ALGER

Le Nigérien Seydou Yacouba qualifié par la LFP

L'attaquant international nigérien Seydou Yacouba, a été officiellement qualifié par la Ligue de football professionnel (LFP), au sein de sa nouvelle équipe, l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. L'ancien joueur de l'Africa Sport (division 1 ivoirienne de football), pourrait être aligné dès le prochain match des Rouge et Noir, prévu mardi prochain face à l'USM Harrach, au stade du 5-Juillet d'Algier, comptant pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie. Un renfort de choix pour la formation algéroise, au vu du potentiel de cet élément, capable de booster un compartiment offensif en manque d'inspiration depuis quelque temps.

Pour pouvoir qualifier le joueur, la direction de l'USMA a saisi la fédération internationale (Fifa), après le retard accusé dans l'envoi de la lettre de sortie par la fédération ivoirienne (FIF). L'attaquant nigérien de 20 ans a été engagé par l'USMA lors de la période des transferts d'hiver clôturée le 31 janvier dernier en provenance du club ivoirien de l'Africa Sport, pour un contrat de deux ans et demi. C'est l'entraîneur du club de la capitale, le Français Roland Courbis, qui était derrière l'arrivée de Yacouba chez les Rouge et Noir pour l'avoir eu sous sa coupe quand il était sélectionneur du Niger l'année passée. Yacouba a notamment participé avec la sélection de son pays à la coupe d'Afrique des nations de 2012 organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale, mais il n'a pas été retenu pour la précédente édition en Afrique du Sud où les Nigériens étaient éliminés au premier tour.

M.A.F

MC ORAN

Abdelilah : «Le maintien sera difficile à atteindre»



Le président du conseil d'administration de la Sspa/ MC Oran, Larbi Abdelilah, a reconnu la difficulté de son équipe à assurer le maintien en Ligue 1 professionnelle de football, à huit journées de la fin de la saison. «Franchement, il ne faut pas se voiler la face, le maintien sera difficile à atteindre, vu les problèmes internes que traverse le club actuellement. Nous devons mettre de côté tous nos différends pour permettre au MCO de rester parmi l'élite», nous a affirmé le premier responsable du club phare de l'ouest. Le MCO a lourdement chuté samedi à Sétif face au leader actuel de la Ligue 1, l'ESS, en concédant une défaite sur le score de 4 à 1, un revers fatal puisqu'il a relégué l'équipe à la 14^e place au classement (20 pts), synonyme de relégation.

Le MCO traverse depuis le début de l'actuel exercice une crise interne sans précédent, notamment entre l'ancien président de la Sspa, Youcef Djebbari, actuellement à la tête du club sportif amateur (CSA), et Abdelilah. La guerre s'est répercutée négativement sur le rendement et les résultats techniques de la formation oranaise, qui s'est retrouvée au fond du gouffre. A la barre technique, pas moins de six entraîneurs ont défilé depuis le début de la saison, jusqu'à ce jour, et un triste record difficile à abattre.

Le dernier technicien en date n'est autre que Sid Ahmed Slimani, qui a succédé la semaine dernière à Chérif El Ouazzani, limogé après les derniers mauvais résultats concédés par le club. «Nous devons vite réagir avant qu'il ne soit trop tard, à commencer par le prochain match face au MCEE qui est capital. Je demande aux agitateurs de nous laisser travailler dans la sérénité, cela va de la survie du club en Ligue 1», a-t-il souligné.

M.A.F

LIGUE 2 / MO CONSTANTINE

Zoubir Zemit suspendu trois mois pour dopage

Le joueur du MO Constantine (Ligue 2), Zoubir Zmit, a été suspendu trois mois par la commission de discipline pour avoir «consommé des produits figurant sur la liste des matières interdites», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Le joueur a été contrôlé positif lors de la rencontre NA Hussein Dey - MO Constantine (1-1), comptant pour la 16^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2, précise-t-on de même source. «Compte tenu des conditions évoquées par le concerné et notamment celles qui ont présidé à l'usage d'un produit acheté en pharmacie et compte tenu du parcours sportif de l'intéressé (absence d'antécédent du genre), la commission de discipline a considéré que malgré l'infraction commise, le joueur Zmit Zoubir n'a pas fait usage de cette substance dans le but d'améliorer ses performances sportives», selon le procès-verbal de la commission, repris par la LFP.

ASO CHLEF

La 2^e tranche de la prime de la Ligue des champions dans les comptes du club

L'ASO Chlef vient de bénéficier de la somme de 250 000 dollars représentant la deuxième tranche de la prime obtenue grâce à la 3^e place acquise par son club de Ligue 1 algérienne de football lors de sa participation à la précédente édition de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris mardi auprès du porte-parole de la formation chéhifienne, Abdekrim Medouar. «La Confédération africaine de football (CAF) vient de débloquer la deuxième tranche de notre prime, de l'ordre de 250 000 dollars. Une bouffée d'oxygène pour notre trésorerie, notamment en ces moments difficiles que nous traversons sur le plan financier», a déclaré le responsable chéhifien à l'APS. Il y a quelques semaines, l'ASO avait perçu la première partie de sa prime, avoisinant les 150 000 dollars, mais celle-ci a servi à rembourser la Fédération algérienne de football (FAF), qui avait pris en charge les déplacements du club lors des premiers matches de la phase des poules, apprend-on de même source.

Pour sa première participation en Ligue des champions, le club chéhifien n'a pas réussi à aller au-delà de la phase des poules, après avoir terminé cette étape à la troisième place de son groupe composé également de l'ES Tunis, l'Etoile du Sahel (Tunisie) et Sunshine (Nigeria). «La prime perçue au prix de notre troisième place du groupe, nous a permis de couvrir nos dépenses pendant tout le tournoi. Sur le plan financier, on n'a donc rien perdu. L'expérience était également enrichissante sur le plan sportif, s'est réjoui Medouar.

«L'idéal était de programmer le match MCO-ASO au stade Zabana»

L'ASO, mal en point en championnat cet exercice, est cependant qualifiée aux huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, où elle affrontera le MC Oran, vendredi au stade Habib Bourguiba, le deuxième de la ville d'Oran, au lieu de celui d'Ahmed Zabana, prévu initialement pour abriter cette rencontre. Une décision que Medouar regrette, estimant que l'idéal était de programmer la partie «dans un grand stade», avant de se montrer «compréhensif» en déclarant être «convaincu» par les motifs de la commission de la coupe d'Algérie, qui a pris sa décision pour permettre aux responsables du stade Zabana d'avoir le temps nécessaire afin d'aménager cette infrastructure appelée à accueillir la coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans en mars prochain. La délocalisation de ce choc des huitièmes de finale a poussé Medouar à «conseiller» aux supporters de son club «d'éviter de faire le déplacement à Oran», indiquant qu'en raison de l'exiguité des tribunes du stade Bourguiba, la direction de son club ne compte pas demander sa quote-part des billets du match censés être réservés par son homologue oranaise aux supporters chéhifiens.

Le même dirigeant a souhaité, au passage, que ce rendez-vous soit une «aubaine pour renforcer les liens fraternelles» entre les deux équipes, poursuivant que ces dernières sont beaucoup plus «préoccupées par le maintien en Ligue 1 qu'autre chose». A l'issue de la 22^e journée du championnat, le MCO occupe la 14^e place, tandis que l'ASO respire un peu en grimpant à la 10^e place.

COUPE DE L'UAFA (QUARTS DE FINAL RETOUR) Le CRB défie Al-Ismaily pour une place dans le dernier carré

Le CR Belouzid, accroché à domicile par les Egyptiens d'Al-Ismaily (1-1) lors du match aller des quarts de finale de la coupe de l'Union arabe de football des clubs (Uafa), est appelé à sortir le grand jeu mercredi au stade de la Défense aérienne du Caire (17h00 heure algérienne) à l'occasion du match retour pour espérer dérocher sa qualification au dernier carré.

Dominateurs lors de la première manche, les Belouzidis avaient été surpris par un but d'Omar Djamel contre le cours du jeu avant de revenir au score grâce à une réalisation d'Islam Slimani d'un joli heading. Une égalisation qui permet aux hommes de Fouad Bouali de garder intactes leurs chances de qualification, à condition de jouer l'offensive à outrance s'ils veulent revenir à Alger avec la qualification, un nul vierge (0-0) qualifiant les Daraouiches en demi-finale de la compétition.

L'entraîneur des Rouge et Blanc de la capitale a estimé que «rien n'était encore joué», assurant que son équipe est au Caire.

pour «valider son ticket au prochain tour et non pas pour faire du tourisme».

Le portier et capitaine de l'équipe, Nassim Ousserir, s'est dit, en ce sens, persuadé que le CRB serait capable d'aller «damer le pion» à Al-Ismaily pour pour suivre l'aventure arabe.

«Même si nous avons été tenus en échec au match aller à Alger, je pense que nous sommes capables d'aller réaliser quelque chose en Egypte et pourquoi pas dérocher la qualification là-bas. Ce sera difficile, mais ça reste jouable», a affirmé à l'APS le gardien de but algérien avant le départ pour le Caire.

Depuis le match aller, le Chabab n'a plus gagné en championnat, enregistrant un nul à



domicile contre le CS Constantine (1-1) et une défaite au stade du 5-Juillet face au MC Alger (2-1), malgré une prestation convaincante qui ne devrait pas peser sur le moral des Belcourtins, selon Ousserir. «Ce revers, nous l'avons déjà mis aux oubliettes, même si on nourrit des regrets d'avoir perdu ce match. Actuellement, ce qui nous intéresse c'est le match d'Al-Ismaily et la nécessité de renverser la vapeur au Caire. Tous les joueurs sont décidés à frapper un bon coup», a-t-il assuré.

Côté adverse, Al-Ismaily a été contraint d'accueillir le CRB au Caire au lieu de son stade à Al-Ismaily en raison de la situation sécuritaire instable régnant dans la région. Les dirigeants du club égyptien ont sollicité le ministère de l'Intérieur pour bénéficier du soutien de leurs supporters face au CRB, sachant que les rencontres du championnat local se déroulent à huis clos. Une tentative qui a porté ses fruits puisque les autorités égyptiennes ont donné leur accord pour que le match Al-Ismaily - CR Belouzid se déroule en présence de 3 000 supporters des Daraouiches.

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL (20^e) Halliche, rétabli, joue un match complet avec Coimbra



Le défenseur international algérien, Rafik Halliche, rétabli de sa blessure, a renoué avec la compétition officielle lors de la défaite à domicile de son équipe, Academica Coimbra face à Marítimo Funchal (2-3), lundi soir en clôture de la 20^e journée du championnat de première division portugaise de football. Halliche a joué la totalité du temps de la rencontre, rassurant ainsi quant à sa forme physique, après avoir raté les précédentes rendez-vous de ses camarades en raison d'une suspension, puis d'une blessure. L'ancien joueur du NA Hussein-Dey (Ligue 2, Algérie), qui a rejoint Coimbra en début de saison en provenance de Fulham (Div 1, Angleterre), a retrouvé sa place de titulaire en équipe nationale lors de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) clôturée le 10 février en cours en Afrique du Sud, après plus de deux années de galère. L'entraîneur des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodžić, qui l'a aligné face au Togo et à la Côte d'Ivoire, dans les 2^e et 3^e journées du premier tour, s'est dit satisfait du rendement du joueur, après l'avoir préféré à Carl Medjani, titulaire à part entière au cours des éliminatoires.

Halliche (26 ans), fait partie des rares «escapés» du groupe qui a qualifié l'Algérie à la coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud, et sur lequel le sélectionneur national mise énormément en vue de la suite des éliminatoires du Mondial brésilien, afin de se racheter de l'élimination précoce du Club Algérie, sorti dès le premier tour de la CAN sud-africaine. L'équipe nationale accueillera le Bénin le 26 mars prochain dans le cadre de la 3^e journée des qualifications de la messe planétaire (groupe D).

Les coéquipiers du défenseur axial algérien à Coimbra continuent toutefois leur chute libre au classement de leur championnat. Ils ont reculé à la 12^e place, et ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL-OUED
CITÉ 19 MARS 1962 EL-OUED

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété ;
- Vu l'arrêté ministériel du ministère des Finances, du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vue l'article 35 du cahier des prescriptions administratives générales ;
- Vu le marché approuvé sous le numéro 241/2011 en date du 13/12/2011 et la session N° 56 en date du 14/11/2011 relatif au projet de réalisation de la route reliant Douar El-Mâa/Nakhla sur une distance de 35 km du PK 35+000 au PK 70+000 ;
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°02/2012 en date du 27/02/2012 ;
- Vu notre correspondance envoyée à l'entreprise sous le numéro 2916/DTP/3067/SDIB/2012 en date du 18/10/2012 inclusive une demande d'organisation et de renforcement de chantier par les moyens matériels et matériau nécessaires ;
- Vu le rapport de suivi du mois d'octobre 2012 inclusif l'insuffisance de la cadence des travaux ;
- Vu notre correspondance envoyée à l'entreprise sous le numéro 3166/DTP/3108/SDIB/2012 en date du 18/11/2012 inclusive une mise en demeure interne ;
- Vu le rapport de suivi sous numéro 24/IACT/2013 en date du 26/01/2013 ;
- Vu la correspondance n°023/2013 du 31/01/2013 émanant de la subdivision des travaux publics du Taleb Larbi.

L'entreprise dénommée Entreprise Belahcene Khemisti de Grand travaux Publics et Hydrauliques (Belahcene Khemisti) sise cité Beb El-Oued commune d'El-Oued est mise en demeure pour la reprise des travaux et l'organisation et le renforcement du chantier par les moyens matériels et matériau d'exécution nécessaires pour relever la cadence des travaux et ce dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou au Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ;

Si des dispositions ne seront pas prises par l'entreprise durant ce délai, des mesures coercitives seront appliquées à son encontre conformément à la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2013

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj **NIF N° 408015000034098** lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'exécution des travaux :

Entretien des axes autoroutiers PCCE - Trançane 2011

Lot 01 : Mise à niveau de la signalisation autoroutière sur l'AEO

Lot 02 : Entretien de la chaussée sur l'AEO entre l'échangeur de Bordj Bou Arréridj et l'échangeur d'El-Yachir

Les entreprises, intéressées par le présent avis, qualifiées dans le domaine des Travaux Publics comme activité

Lot 01 : Catégorie 04 ou plus code 4255-347

Lot 02: catégorie 05 ou plus peuvent retirer le dossier d'appel principal d'offres au niveau du siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de B.B. Arréridj (bureau des Marchés) cité administrative, rue de la Palestine.

- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj à l'adresse indiquée ci-dessous sous trois (03) enveloppes fermées comprenant offre technique et offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne portant que la mention :

Soumission
Avis d'appel d'offres national restreint
Mentionner le lot ou les lots concernés
lots n°..... Intitulé.....
- A ne pas ouvrir -

- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires (citées à l'article 06 du cahier des charges) à savoir :

- 01- OFFRE TECHNIQUE:

- La déclaration à soucrire remplie, signée et paraphée.
- La déclaration de probité remplie, signée et paraphée.
- Instruction aux soumissionnaires dûment, signée et paraphée
- Cahier des prescriptions spéciales (CPS)
- Certificat de qualification et de classification photocopie légalisée.
- Les attestations de mise à jour (CNAS - CASNOS - CACOBATH) (photocopie légalisée).

- Un extrait de rôle (photocopie légalisée).

- Statut de l'entreprise (copie légalisée).

- Un extrait de casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (photocopie légalisée).

- Registre de commerce photocopie légalisée (nouvelle immatriculation)

- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2009-2010-2011) certifiés par les services des impôts (photocopie légalisée)

- Planning prévisionnel des travaux

- Les références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution), photocopie légalisée

- Liste des moyens matériels année 2012 visée par un huissier de justice accompagnée des cartes d'immatriculation ou facture d'achat (photocopie légalisée)

- Liste des moyens humains visée par la CNAS année 2012 ou toutes pièces justifier l'affiliation.

- Récépissé du dépôt des comptes sociaux de la dernière année (copie légalisée)

- Lot N° 01 : Procédure d'homologation

- Le numéro d'identification fiscale (NIF)

02- Offre financière :

- La lettre de soumission, remplie, signée et paraphée
- Bordereaux des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif.

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un jours (**21 jours**) à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

Le délai de dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **(09h 30)**. L'ouverture des plis (offre technique et financière) se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à rhôoo au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.

Tes soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix)** jours plus la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour suivant.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE/RETOUR)

La JSMB à pied d'œuvre à Niamey

La JSMB Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) est arrivée tôt hier à Niamey (Niger), en vue du match face à l'Olympique de Niamey, prévu vendredi (15h00, heure algérienne), pour le compte du tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les joueurs de l'entraîneur italien, Gianni Solinas, ont réalisé une belle opération lors du match aller disputé au stade de l'Unité maghrébine, en venant à bout des Nigériens (3-0).

À l'occasion de ce match retour, la JSMB Béjaïa sera privée des services de son capitaine Brahim Zafer, blessé, et Toufik Zerara, autorisé par la direction à rester au chevet de son père, malade.

De son côté, le gardien de but international Si Mohamed Cédric, qui n'a pas fait le déplacement avec la délégation, rejoindra ses coéquipiers aujourd'hui via Paris.

Les deux internationaux maliens, Moussa Coulibaly et Boubakar Ban-



goura, recrutés durant le mercato d'hiver, ne possèdent pas leur licence africaine pour disputer la Ligue des champions avec la JSMB.

Les Béjaouis, rassurés par le résultat du match aller, ne devraient pas

trouver de difficultés pour se qualifier au prochain tour de la C1. L'autre représentant algérien dans la compétition phare de la Confédération africaine (CAF), l'ES Sétif, est exempte de ce tour.

Une mission de la Fifa attendue début mars au Togo

Une mission de la Fédération internationale de football association (Fifa) séjournera au Togo, au début du mois de mars prochain, en vue de définir les voies et moyens d'apporter un soutien à la pratique du football au Togo, a annoncé hier la Fédération togolaise (FTF) sur son site officiel.

Cette mission a pour but de « définir et de cadrer le soutien de la FIFA à la FTF pour l'année 2013 et de finaliser la mise en place des mesures et mécanismes de gestion financière du projet avec la FTF, la Fifa et KPMG Togo, tels que définis par la commission des Finances de la Fifa lors de sa session du 13 décembre 2012 », ajoute l'instant fédérale togolaise. Les différents championnats au Togo ont pris fin depuis bientôt trois mois et la date de la reprise est toujours attendue. Par ailleurs, la Fifa « a décidé de procéder au remboursement des frais d'organisation des play-offs de la deuxième division qui se sont déroulés fin 2012 et qui ont vu la montée en première division de Anges de Notsé et de Gbikinti de Bassar », ajoute la même source.

LIGUES 1 ET 2

Le mode de répartition des droits TV pas encore tranché (LFP)

Le mode de répartition des revenus des droits de télévision pour les clubs professionnels algériens n'est toujours pas tranché par la Ligue du football professionnel qui attend les rentrées d'argent provenant de l'entreprise de la Télévision nationale, a-t-on appris hier auprès de l'instance qui gère les deux championnats des Ligues 1

et 2. La LFP avait opté jusque là pour une répartition équitable des revenus des droits TV, une option décrite par certains clubs, notamment ceux dont les rencontres sont souvent retransmises sur le petit écran. Les clubs en question ont demandé que l'opération se fasse en fonction du nombre des matches télévisés de

chaque formation, mais ils ont buté sur le refus d'une grande partie des autres équipes.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la LFP tenue la semaine passée à Oran, le président de cette instance, Mahfoud Kerbadj, avait annoncé qu'il était en négociations avec les responsables de la Télé-

vision nationale pour revoir à la hausse les revenus des droits TV. Les clubs de Ligue 1 bénéficient actuellement de la somme de dix millions de dinars chacun, une quote-part contestée par la plupart d'entre eux, comme indiqué auparavant par le président du Forum des clubs professionnels (FCP), Abdelkrim Yahla.

CAN 2013 - U20 (PRÉPARATION)

Le Bénin affûte ses armes à Marseille

La sélection béninoise de football des moins de 20 ans (U-20), adversaire de l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 de la catégorie, a entamé lundi un stage à Marseille (France) en vue de ce rendez-vous prévu à Oran et Aïn Témouchent (16-30 mars).

Ce stage, dernière étape de préparation pour les « Ecureuillons », va permettre aux joueurs du sélectionneur Ulrich Alohotadés, d'affûter leurs armes jusqu'au 12 mars, avant de rejoindre l'Algérie, pour entamer la compétition le 16 mars face à l'Algérie au stade Omar Oucief d'Aïn Témouchent (17h30).

Lors de cet ultime regroupement, les Béninois affronteront en amical le Nigeria à deux reprises. Les joueurs du Bénin évoluant à l'étranger vont rejoindre le reste du groupe, à pied d'œuvre à Marseille.

Outre le Bénin, l'Algérie rencontrera, dans le groupe A, l'Egypte et le Ghana. Le groupe B est composé du Nigeria, du Mali, du Gabon, et de la RD Congo.

Les quatre premiers au classement final se qualifieront à la Coupe du monde prévue en juin en Turquie.

ELIMINATOIRES MONDIAL-2014 (ZONE AFRIQUE)

Les 20 Béninois contre l'Algérie connus, Angan (CRB) convoqué

Le sélectionneur du Bénin, le Français Manuel Amoros, a convoqué 20 joueurs pour affronter l'Algérie le 26 mars prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, zone Afrique (groupe 8), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Parmi les joueurs convoqués par Amoros figurent le milieu de terrain du CR Belouizdad, Pascal Angan, ainsi que l'ancien attaquant du Paris SG, Stéphane Sessègnon, actuellement à Sunderland (Angleterre).

Liste des joueurs convoqués :

Fabien Farnolle, Guillaume Bemenu, Arsène Menessou, Anicet Adjamoissi, Emmanuel Imorou, Salomon Junior, Seydou Barazé, Jordan Adéoti, Vincent Fanou, Djiman Koukoui, Stéphane Sessègnon, S. Tchomogo, William Dassagaté, Romuald Bocco, Pascal Angan, Bello Babatoundé, Mickael Poté, Abou Maiga, Mohamed Aoudou, Rudy Gestede.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAF

Le candidat Mohamed Raouraoua dévoile sa liste

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, candidat unique à sa propre succession, a dévoilé la liste de son futur bureau exécutif pour le mandat olympique (2013-2016), a rapporté la FAF hier sur son site.

La Commission électorale a examiné les dossiers de candidature aux différents postes électifs de la FAF en prévision de l'assemblée générale élective (AGE) prévue le jeudi 7 mars à Alger, précise la même source.

L'instance fédérale a affirmé qu'aucune autre candidature n'a été déposée dans les délais et dans la forme réglementaire, et Mohamed Raouraoua est l'unique candidat. Parmi les membres, figure l'ancien milieu international, Yazid Mansouri,

alors que l'ancien manager général de l'équipe nationale, Walid Sadi est de retour. Tout recours devra être déposé auprès du secrétariat général de la FAF conformément aux dispositions du code électoral, dans les 48 heures. Après examen des dossiers et conformément aux dispositions des statuts et du code électoral en vigueur, la commission a approuvé les candidatures suivantes:

Candidat au poste de président de la FAF : Mohamed Raouraoua

Membres : Ali Attoui, Yacine Benhamza, Mohamed Boughlai, Abdellah Chaâbane, Radia Fertoul, Khelil Hamou, Mahfoud Kerbadj, Belaid Lacarne, Yazid Mansouri, Djahid Zefizef, Walid Sadi, Abdelhafid Tasfaout.



C. Ronaldo

La prolongation de son contrat en mai ?

Cristiano Ronaldo pourrait prolonger son contrat avec le Real Madrid au mois de mai prochain. Une réunion au sommet aura lieu entre le Portugais et son président Florentino Perez. melty.fr vous en dit plus. Selon le quotidien espagnol AS, Cristiano Ronaldo et Florentino Perez vont se réunir à la fin de la saison, pour es-

sayer de débloquer la situation du Portugais qui n'a toujours pas renouvelé son contrat qui prend fin en juin 2015. Le Real n'a, pour le moment, soumis aucune offre à son meilleur joueur. Florentino Perez veut se laisser le temps de travailler sur le contrat de Ronaldo une fois toutes les compétitions terminées.



Ben Arfa vers une reconduction ?

Même s'il a peu joué depuis le coup d'envoi de la saison en raison de blessures à répétition (14 matches disputés, 3 buts), Hatem Ben Arfa fait visiblement l'unanimité à Newcastle United. Si on se réfère au *Daily Mail*, on apprend que le milieu offensif pourrait signer un nouveau contrat avant la fin de cet exercice 2012/2013. Pour le moment, le bail du footballeur français, qui évoluait auparavant à l'OM et l'OM, expirera en juin 2015.

Muntari aime Milan



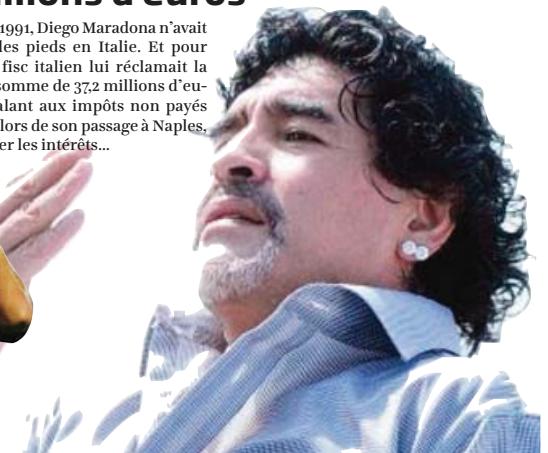
L'ex-Interiste, Sulley Muntari a affirmé admirer le Milan AC, actuellement troisième de série A. «Ce maillot, c'est déjà mon sang. Contre l'Inter, j'étais surmotivé, je me suis donné à fond. C'était l'occasion de remercier ce club et les tifosi. Mais nous avons encore plusieurs compétitions et nous pensons maintenant au match de cette semaine contre La Lazio. Nous avons les pieds sur terre».

Ronaldinho a voulu arrêter pour sa mère

Si Ronaldinho est encore largement en âge de jouer au plus haut niveau, à 32 ans, le Brésilien a bien failli raccrocher les crampons pour des raisons familiales l'an dernière. L'ancien joueur du PSG et du Barça, notamment, a, en effet, avoué à *Globoesporte* qu'un cancer diagnostiqué à sa mère alors qu'il jouait à Flamengo l'avait poussé à réfléchir à sa retraite professionnelle.

Maradona Retour en Italie 20 ans après avec une dette de 37 millions d'euros

Depuis 1991, Diego Maradona n'avait plus mis les pieds en Italie. Et pour cause. Le fisc italien lui réclamait la modique somme de 37,2 millions d'euros équivalant aux impôts non payés par la star lors de son passage à Naples, sans oublier les intérêts...



ALGÉRIE-UE

M. Sellal reçoit le président du Comité économique et social européen



Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le président du Comité économique et social européen, M. Staffan Nilsson, qui effectue une visite de travail en Algérie. Les entretiens entre les deux responsables ont porté, essentiellement, sur «la coopération entre le Comité économique et social européen et le Conseil national économique et social (CNES), ainsi que sur l'importance du rôle de la société civile dans le partenariat euro-méditerranéen». L'audience s'est déroulée en présence du président du CNES, M. Mohamed Seghir Babès.

COUPE DE L'UAFA (1/4 FINALE RETOUR)

USM ALGER - AL BOQAÂ (JORDANIE) 3 - 2

L'USMA en 1/2 finales



L'USM Alger s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe de l'Union arabe de football (UAFA) des clubs après sa victoire sur Al-Boqaâ de Jordanie (3-2) (mi-temps: 1-0) en match retour des quarts de finale joué mardi au stade Omar Hamadi de Bologhine (Algér).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Gasmi (14), Mokhtar (69) et Fahem Bouazza (90+1) pour l'USMA, alors qu'Adnane Hassen (72) et Louai (87) ont inscrit les buts d'Al-Boqaâ. Les «Rouge et Noir» s'étaient déjà assurés le billet du dernier carré en l'emportant largement (6-1) lors du match disputé à Amman. Par ailleurs, le second représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad jouera demain au Caire face à son homologue égyptien d'Al-Ismaily. Lors du match aller joué à Alger, les deux équipes s'étaient séparées sur un score de parité (1-1).

EXACTIONS DANS LE NORD DU MALI

Medelci : «L'Algérie appelle la communauté internationale à agir»

L'Algérie «vivement» préoccupée par les dérives et les exactions commises contre les populations du Nord du Mali, appelle la communauté internationale à tout entreprendre pour mettre fin à ces crimes, a déclaré hier à Genève, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

«L'Algérie est vivement préoccupée par les dérives et les exactions commises contre les populations du Nord du Mali. Nous exhortons la communauté internationale à tout entreprendre pour que cessent ces crimes, a déclaré hier à Genève, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

Le ministre a souligné que l'Algérie saisit l'occasion de cette rencontre pour attirer l'attention du Conseil sur «les mutations rapides» du terrorisme, notamment ses interconnexions avec «des réseaux du crime organisé» et du «trafic de drogues» qui «constituent la véritable menace à la sécurité et à la stabilité du Mali et des pays de la région». Cependant, M. Medelci a fait savoir que l'Algérie se félicite de la convergence des efforts de l'ONU, de l'Union africaine, de la CEDEAO, des pays du champ et des autres partenaires, notamment, l'UE, qu'il illustre la résolution 2085 du Conseil de sécurité.

«Nous encourageons le gouvernement de transition malien à appliquer la feuille de route sur la crise multidimensionnelle à laquelle il fait face, où la question du développement reste entière», a-t-il dit. Le ministre a réaffirmé, dans le même cadre, l'appui et la solidarité de l'Algérie aux demandes «légitimes» des peuples de la région pour davantage de droits fondamentaux garantis, de travail et de développement et de participation à la prise de décision. «L'Algérie plaide pour un soutien efficace rapide destiné à encadrer les soubresauts des transitions difficiles des pays voisins, et à consolider les avancées démocratiques enregistrées», a-t-il ajouté. Elle rejette l'usage de la force par toutes

les parties impliquées dans les conflits et réitère son appel pour le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire, en veillant à la protection des déplacés et des réfugiés, a-t-il encore dit.

M. Medelci a par la même occasion, exhorté la communauté internationale à poursuivre son appui au dialogue et aux efforts diplomatiques en cours, dont la mission de M. Lakhdar Brahimi, envoyé spécial conjoint sur la Syrie, du SG/ONU et de la Ligue des Etats arabes. Sachant en outre, que les actions militaires engendrent, souvent, des coûts humains élevés, l'Algérie estime que l'implication des Nations unies dans le règlement des crises devrait se traduire par des solutions aptes à réparer les dommages déjà causés par le conflit, sans en créer de nouveaux, a soutenu le ministre.

Evitant par ailleurs, la situation qui prévaut au Sahara Occidental, le ministre a indiqué que l'Algérie exhorte la communauté internationale à appuyer les efforts des Nations unies pour une «solution devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination».

L'Algérie appelle également à la mise en œuvre des recommandations du SG/ONU contenues dans son rapport présenté au Conseil de sécurité, en avril 2012, sur la protection

des droits de l'Homme au Sahara occidental. Pour ce qui est de la question palestinienne, M. Medelci a rappelé que l'Algérie a reconnu l'Etat de Palestine, le 15 novembre 1988. «Nous percevons le statut d'Etat observateur voté à une écrasante majorité par la 67e AG/ONU, le 19 novembre 2012, comme un message fort de la communauté internationale pour l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières internationales de 1967», a-t-il dit.

L'Algérie considère qu'un Etat palestinien est «indispensable pour une paix juste et durable au Moyen Orient».

«Tout doit être fait pour mettre fin à l'asymétrie politique, économique et militaire qui permet à Israël d'occuper les territoires palestiniens, d'ériger un mur de séparation, de poursuivre la construction illégale de colonies, de priver les Palestiniens de leurs taxes et revenus et de jeter en prison des centaines d'entre eux en toute impunité», a-t-il relevé.

L'Algérie estime que ces agissements qui nous interpellent tous, sont assimilables à des crimes contre l'humanité, comme établi par la commission d'enquête du CDH, a encore affirmé le ministre. «Le Conseil doit se prononcer sur ces violations graves des droits de l'Homme», a-t-il conclu.

M. Charfi rencontre le président du Comité international de la Croix Rouge à Genève

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et président du Comité national du droit humanitaire, M. Mohamed Charfi, a rencontré mardi à Genève, le président du Comité international de la Croix Rouge, M. Peter Maurer, a indiqué le ministère de la Justice. Au cours de cette rencontre, les deux responsables ont abordé plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment ceux relatifs au «renforcement de la coopération entre les deux comités dans le domaine de l'application du droit international humanitaire», a précisé la même source dans un communiqué. La rencontre a, également, porté sur «l'élargissement du champ de concertation autour des questions y afférentes, ainsi que la détermination des mécanismes d'appui au comité national concernant l'application du droit international humanitaire au niveau national et régional», a ajouté le communiqué. La remise aux autorités algériennes des archives relatives à la guerre de libération nationale en possession du Comité international de la Croix rouge, et ce à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, a aussi été au centre de la rencontre. M. Charfi est en visite en Suisse à l'invitation du président du Comité international de la Croix Rouge, a précisé le ministère.

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE TIR AU FUSIL L'Ecole des forces spéciales remporte le titre

L'Equipe de l'école d'application des forces spéciales, relevant de la 4ème région militaire (RM) a remporté, mardi à Laghouat, le championnat national militaire inter-écoles de tir au fusil. Les deux autres places du podium ont été décrochées, au classement par équipes, par l'Ecole d'application de défense contre avion (4ème RM) et l'Ecole d'application de l'infanterie (1ère RM)

successivement. Chez les dames, le titre est revenu à l'Académie militaire interarmes (AMIA) de Cherrchell, suivie sur le podium des Ecoles supérieures du matériel et de la marine, les trois

relevant de la 1ère RM. Quelques 150 sportifs représentant 15 écoles ont pris part à cette compétition qui a donné lieu aux résultats techniques suivants :

Individuel (dames) :

- 1/- Moufida Meddah (Ecole supérieure de marine-1ère RM)
- 2/- Imène Khemissi (AMIA-Cherchell)
- 3/- Hayet Boushab //

Individuel (hommes) :

- 1/-Abdelbaki Moumeni (E.A défense contre avion 4ème RM)
- 2/-Mohamed Bouherab (E.A forces spéciales 4ème RM)
- 3/-Mounir Ghouri //

Par équipes (dames) :

- 1/- AMIA Cherchell (1ère RM)
- 2/- Ecole supérieure du matériel (1ère RM)
- 3/-Ecole supérieure de la marine (1ère RM)

Par équipes (hommes) :

- 1/- E.A des forces spéciales (4ème RM)
- 2/- E.A de défense contre avion (4ème RM)
- 3/- E.A de l'infanterie (1ère RM)